

— rapport d'activité & Perspectives d'avenir

2019

Le Clos du Nid



Covid 19

LE CLOS DU NID A PU COMPTER SUR LA MOBILISATION DE TOUS SES ACTEURS



Les proches ont tous apporté leur soutien aux usagers, aux professionnels et aux institutions à leur manière. Que ce soit par des messages de soutien très forts, l'acceptation de méthodes nouvelles de communication avec leur enfant, frère ou sœur, ou encore simplement en s'adaptant aux mesures barrière très strictes (absence de visite, puis visites accompagnées, puis distanciation sociale pendant les séjours) et tout simplement en acceptant l'éloignement.

résultats sont particulièrement probant quant à leur capacité à répondre à tous ces enjeux. Leur participation active à la solidarité associative et interinstitutionnelle ayant été un facteur clef de ce résultat.

Souvent oubliés, ils sont pourtant un rouage majeur du bon fonctionnement des institutions, et cela s'est d'autant plus manifesté pendant la crise sanitaire. Nos partenaires, que ce soit par la recherche de solutions dans l'urgence, des soutiens marqués et même des dons à l'attention des usagers et des professionnels, ont ainsi témoigné l'inscription dans leur territoire de nos associations et des chaînes de solidarité émergeant des filières locales.

Pour terminer, saluons également la gouvernance de l'Association le Clos du Nid. En tant que Président, j'ai pu m'appuyer sur l'ensemble des administrateurs et plus particulièrement du Bureau de l'Association. Cette présence indéfectible, même face à la crise et à la préoccupation de chacun avant tout pour ses proches, les énergies déployées dans notre action de solidarité auprès des plus fragiles n'a pas failli. C'est dans ces moments-là, que nous pouvons mesurer les forces d'une institution telle que le Clos du Nid.

Les professionnels de l'ensemble des institutions ont su faire preuve d'une agilité impressionnante. Changement de plannings, réorganisation des conditions de travail, vigilance continue dans l'action auprès des usagers, allant même jusqu'à changer de métier et de lieu d'exercice pour certains ! Cette agilité s'est ancrée dans la recherche des meilleures solutions pour l'ensemble des usagers de l'association.

Les directions des institutions et de la Direction générale ont été particulièrement mises à contribution pour garantir la qualité du service rendu tout en intégrant des normes évolutives d'un instant à l'autre pendant toute la période. Au centre de l'interaction entre des injonctions paradoxales fortes en temps de crise, elles ont su faire face et les

Bien que les événements relatifs à la crise sanitaire mondiale nous impactent en cette année 2020, il n'était pas envisageable de ne pas utiliser cette tribune pour saluer le travail réalisé par tous les acteurs de nos institutions pour faire face.

Au cœur de l'action, les usagers ont su faire preuve d'une grande adaptabilité qui a permis que les choses se déroulent aussi bien que nous pouvions l'espérer. Certains ont fait le choix de rentrer chez leurs proches pour une période parfois très longue. D'autres ont souhaité continuer à être accompagnés au sein des institutions, malgré les restrictions inhérentes à une vie communautaire en période épidémique.

SOMMAIRE

regards
croisés p.04

présentation
de l'association p.08

rapport de gestion
& d'orientations p.24

bilan
social p.30

nos
actions p.34

Rapport d'Activité 2019 du "Clos du Nid" Septembre 2020

est édité par la Direction générale de l'Association "Le Clos du Nid",
Quartier de Costevieille, 48100 Marvejols - www.closdunid.asso.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Patrick Julien

Rédaction : Direction générale du "Clos du Nid"

Conception graphique, réalisation : Héméra Studio

Crédit photo des établissements : Jean-Louis Valentin et "Le Clos du Nid"

Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne 48100 Marvejols

Le mot du Président JACQUES BLANC

Les dynamiques des associations sont toujours surprenantes. Après tant de décennies d'existence, je suis toujours aussi surpris par la vitalité et l'ingéniosité de l'association le Clos du Nid pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.



Cette dynamique est portée par des hommes et des femmes engagés pour le bien-être des plus vulnérables. C'était notamment le cas de Mme Angèle Sagnet, Présidente de l'Association des Parents et Amis des Etablissements fondés par l'Abbé Oziol (APEFAO), partie en cette année 2019. Nous avons déjà eu l'occasion de déplorer sa disparition et de rendre hommage à cette grande dame, mais je ne pouvais commencer ce rapport d'activité sans l'évoquer.

C'est sous l'impulsion de femmes et d'hommes comme elle que notre association continue à œuvrer. De leur force et conviction, la gestion d'établissements et services médico-sociaux devient un engagement politique majeur de notre société en offrant aux plus fragiles des possibilités d'épanouissement.

Cet engagement se matérialise par les obligations réciproques que se posent les organismes gestionnaires avec leurs autorités de contrôle et de tarification dans les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Alliant sécurisation gestionnaire et

transformation de l'offre, les CPOM sont un levier partagé permettant aux acteurs de l'accompagnement médico-social, que ce soit dans la planification pour les autorités publiques ou dans l'action pour les organismes gestionnaires, de cheminer ensemble pour améliorer les conditions d'accompagnement.

L'association le Clos du Nid, avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie, en particulier sa Délégation Départementale en Lozère, et le Conseil Départemental de la Lozère, ont travaillé ensemble pour garantir une action de qualité pour les 5 années à venir. Ainsi, notre association a pu signer un CPOM d'un équilibre subtil en fin d'année 2019, qui sera mis en œuvre par les 3 signataires jusqu'en 2025.

En contrepartie de la sécurisation budgétaire par divers outils, le Clos du Nid va participer à la transformation de l'offre par 5 grands axes :

- > **Qualité de l'accompagnement**
- > **Accès aux soins**
- > **Inclusion**
- > **Coordination**
- > **Adaptation**

Ces 5 axes résonnent comme des principes pour nous. Ils vont guider nos actions et constitueront les valeurs cardinales de la vie de notre association, dans le but de toujours proposer le meilleur aux personnes en situation de handicap.

3 questions au Directeur général PATRICK JULIEN

2019 a été la première année d'exercice de sa fonction de Directeur Général du Clos du Nid par Patrick Julien. Nous l'avons interrogé sur le CPOM 2020-2024 qui a été négocié avec l'ARS Occitanie et le Conseil Départemental de la Lozère.



Comme l'a évoqué le Président de l'Association le Clos du Nid, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens engageant l'association et ses autorités de Contrôle et de Tarification a été négocié durant l'année 2019. Quels éléments essentiels en reprenez-vous ?

La ferme volonté de toutes les parties d'œuvrer pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les négociations n'ont absolument pas porté sur des questions de fond mais avaient pour qualité de s'attacher à des détails techniques dans la mise en œuvre des politiques publiques. La qualité des institutions qui durent est leur capacité à innover dans la continuité. Grâce à l'expérience accumulée, sur la base de fondements culturels solides, le Clos du Nid est en capacité de proposer des évolutions fondamentales pour l'avenir de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Le travail autour d'un CPOM s'inscrit nécessairement dans une continuité, quelles actions de 2019 sont, selon vous, des supports indispensables à la mise en œuvre de celui-ci dans les 5 années à venir ?

Pour n'en choisir que quelques unes, je vais évoquer des actions emblématiques et transversales. D'abord le lancement de l'expérimentation de la mise en œuvre de la méthode Montessori auprès des personnes en situation de handicap. 3 Institutions se

sont portées volontaires pour cette action qui durera plusieurs années. 2019 a été l'occasion d'organiser cette belle initiative. Ensuite, l'extension de l'expérimentation de Groupes de Réflexion Ethique auprès des salariés de MAS et d'ESAT, en plus des salariés de Foyers d'hébergement. L'objectif est de soutenir les professionnels faisant face à des questionnements de fond quant à l'accompagnement qu'ils proposent au regard de courants parfois

Le Clos du Nid, association portée par de fortes valeurs humanistes, sait mobiliser moyens et compétences pour répondre aux politiques publiques du handicap.

paradoxaux s'imposant à nous (morale, droit, soin, éducatif, etc.). Aussi, la mise au travail, par une approche associative et donc transversale, de l'élaboration des projets personnalisés des Usagers accompagnés en intégrant la grille de lecture que nous offrons les nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN PH*. 3 institutions ont même participé à l'Etude Nationale de Coûts afférente à ce projet de réforme, nous permettant de prendre en compte plus avant la nouvelle culture de l'accompagnement proposée par cette réforme. Ce nouveau langage commun doit être assimilé et est une occasion

de lancer une réflexion de fond quant aux supports nous permettant d'assurer un accompagnement de qualité, dont le projet personnalisé est un maillon central. Enfin, je souhaitais évoquer l'aboutissement de nos réflexions quant à nos supports de gestion, notamment s'agissant des compétences administratives. Ainsi, à partir des compétences déjà présentes, nous avons lancé un développement massif de nos savoir-faire avec une organisation par Pôles des compétences de comptabilité, de gestion et d'expertises techniques administratives, par une réorganisation des fonctions comptables.

En quoi ces actions engagent-elles le Clos du Nid dans une mise en œuvre des objectifs du CPOM ?

Ces 4 actions initiées en 2019 sont symboliques de notre engagement. Elles montrent notre attachement à nous adapter et être force de proposition sur tous les champs de nos compétences dans le seul et même but d'améliorer au final l'accompagnement. Diriger une association gestionnaire d'établissements et services médico-sociaux, c'est au final engager des chantiers touchant bien évidemment à l'accompagnement médico-social en lui-même mais aussi à soutenir les « à côté » (administratif, mobilisation des professionnels, conduite du changement, etc.) qui soutiennent cette action et sans lesquelles l'institution ne pourrait pas offrir une prestation directe de qualité, objectif central de notre CPOM 2020-2024.

*Services et établissements : Réforme pour une adéquation des financements aux parcours des Personnes handicapées

Née de la volonté de l'Abbé Oziol d'accueillir des enfants handicapés en détresse et de soulager leur famille, l'action du "Clos du Nid" a été engagée le 16 décembre 1955. Conformément à ses statuts, l'Association a pour objet *"l'accueil, le soin, l'accompagnement et l'épanouissement social des Personnes en situation de Handicap mental, physique et associé, quels qu'en soient la nature et le degré, jusqu'au terme de leur vie"*.

présentation de l'association

**Le Conseil d'administration définit la politique générale de l'Association :
il dispose des pouvoirs pour gérer, diriger et administrer l'Association.
Il comptabilise au 31/12/2019 :**

20 membres actifs dont

7 représentants de l'APEFAO
(Association des Parents et amis des Enfants des Établissements Fondés par l'Abbé Ozio)

2 représentants du personnel

NOM Prénom	Qualité au sein du Conseil d'administration
AURAND Marie-Claude	Membre du Conseil d'administration
BARDON Philippe	Membre du Conseil d'administration
BENOIT Joël	Membre du Bureau
BLANC François	Membre du Conseil d'administration
BLANC Jacques	Président
CAPLAT Julien	Membre du Conseil d'administration
CARCENAC Jean-Louis	Vice Président délégué
CELERIER Dominique	Membre du Conseil d'administration
CHADEFaux Didier	Secrétaire
DUBOIS PAGNON Pascale	Membre du Conseil d'administration
HOUSSARD Yvan	Membre du Bureau
HUTIN ROUANET Nathalie	Membre du Conseil d'administration
JAILLET Jérôme	Représentant des salariés "cadres"
JAUNault Daniel	Membre du Conseil d'administration
JOUTARD Jean-Pierre	Membre du Conseil d'administration
LABAUME Patrick	Membre du Bureau
MOREL À L'HUISSIER Pierre	Membre du Conseil d'administration
PRADEILLES Vincent	Représentant des salariés "non cadres"
ROUX Michel	Trésorier
TOURNAYRE Jacques	Membre du Conseil d'administration

4 MISSIONS

La Personne en situation de Handicap : sujet de droit

En dépit de ses altérations et limitations, tout doit être entrepris pour garantir aux Personnes en situation de Handicap, une qualité d'accompagnement qui allie les soins, l'éducation et un accès plein et entier à la société. Cette démarche doit s'envisager à tous les âges de la vie.

Des propositions variées et adaptées, la recherche

"Le Clos du Nid" s'inscrit dans une démarche de promotion d'Institutions répondant aux évolutions sociologiques observées et de redéploiement de ses propres ressources pour répondre aux besoins médico-sociaux des Personnes en situation de Handicap. L'expérience acquise en un demi-siècle d'action médico-sociale justifie la mise en œuvre de méthodologies d'études et de recherches-actions propres à optimiser le service rendu aux Usagers et à participer à l'évolution des pratiques.

L'Association au service de la Personne en situation de Handicap

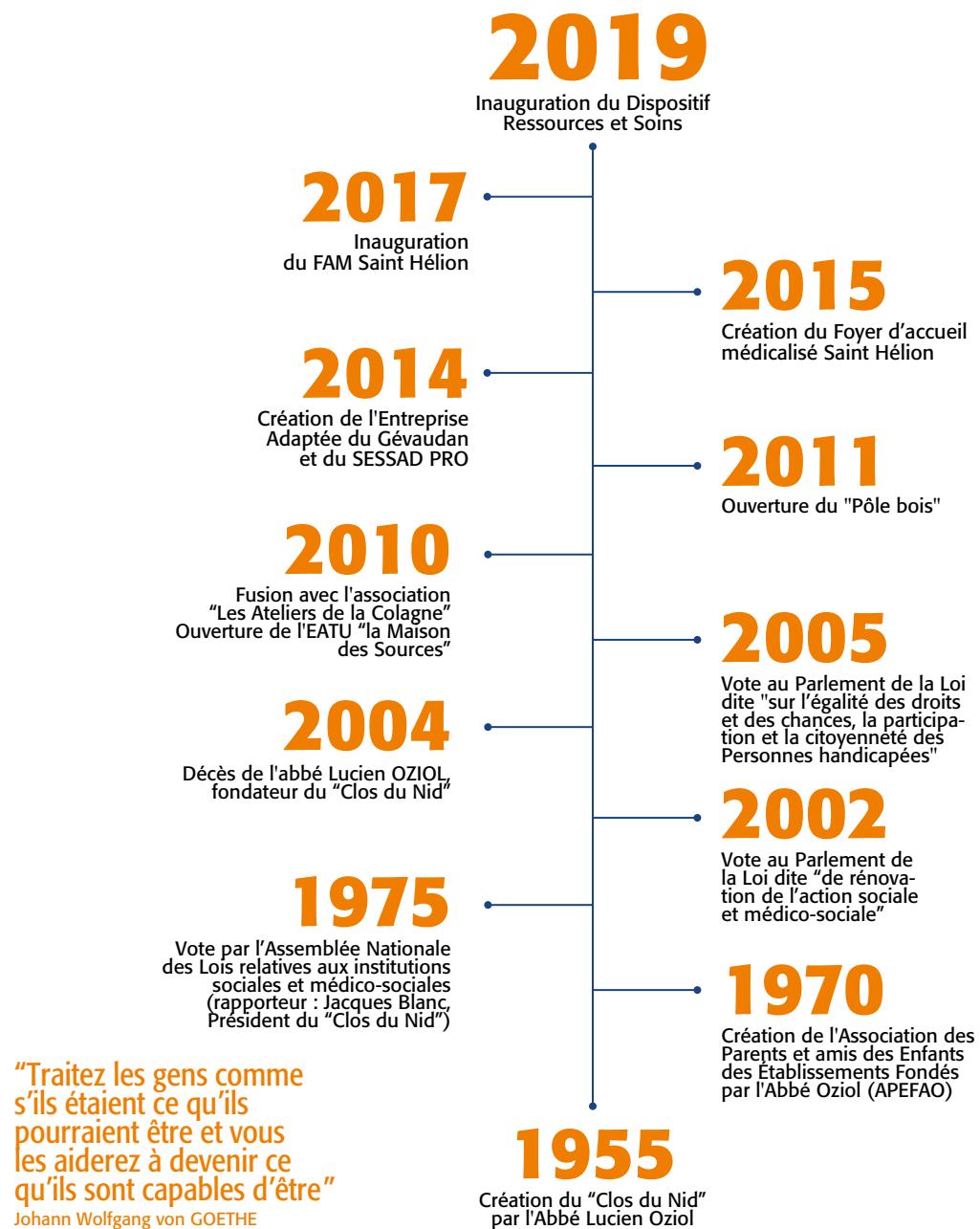
L'Association affirme son engagement et son désir d'entreprendre toute démarche tendant à assurer la protection, le bien-être et l'intégration des Personnes en situation de Handicap, notamment par le développement d'équipements et de services spécialisés. Elle s'engage également à développer par tous les moyens la qualité des services rendus aux Usagers : hébergement, éducation, soins, aptitudes professionnelles, socialisation, etc.

Des droits respectés

Dans l'ensemble des établissements et services placés sous son autorité de gestion, et en référence à la "Charte des droits et libertés de la Personne accueillie", l'Association s'emploie à respecter leurs droits en matière de Dignité, de Liberté et de Sécurité. La participation de la Personne accueillie ou de son représentant, sera systématiquement recherchée et encouragée dans tous les domaines de sa vie personnelle ou de la collectivité. Dans les limites imposées par les conditions d'accompagnement et la sécurité des Personnes, la libre circulation des Usagers sera garantie ainsi que l'exercice des droits civiques et des convictions religieuses et philosophiques.

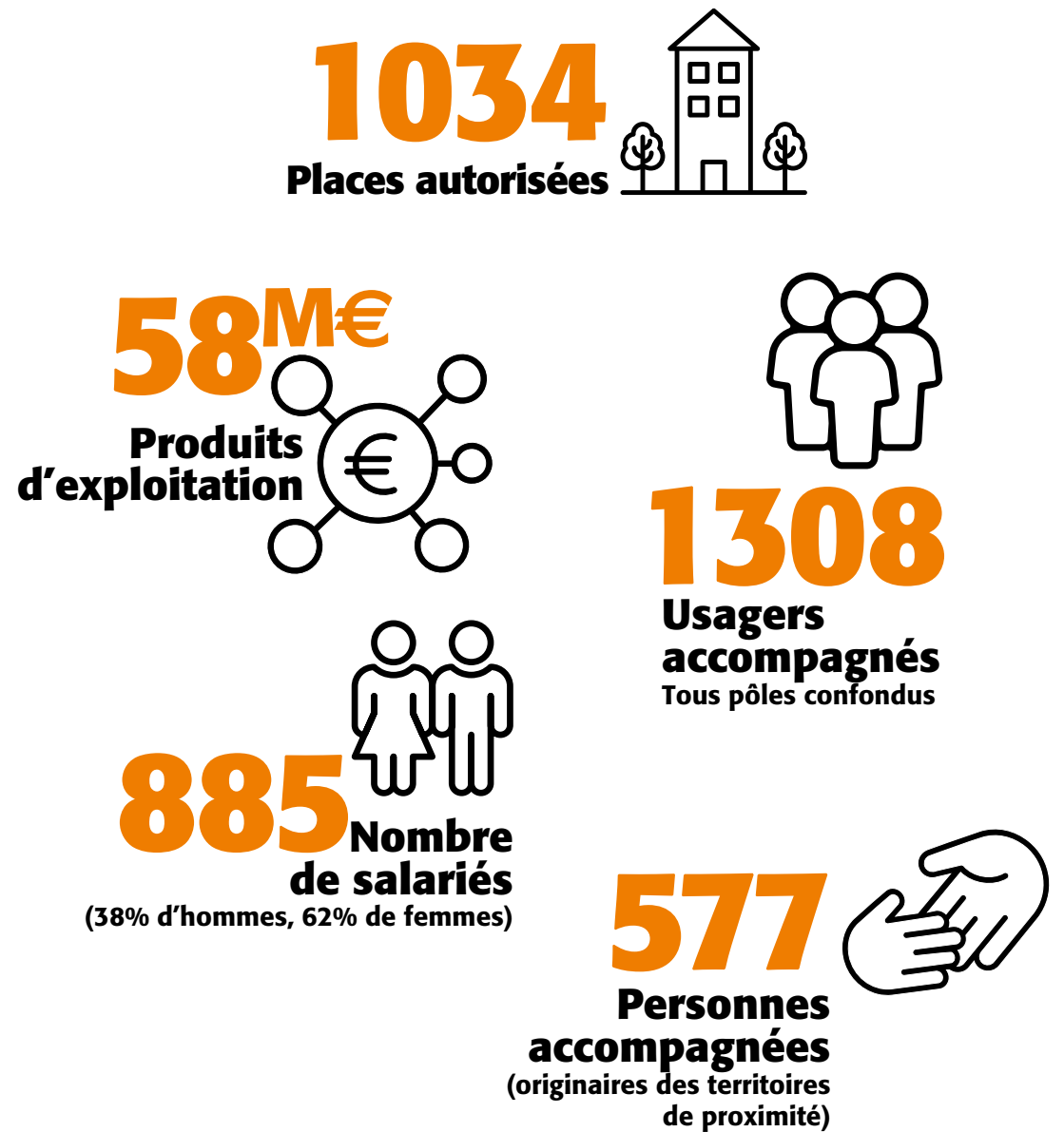
présentation de l'association

"Le Clos du Nid" EN QUELQUES DATES

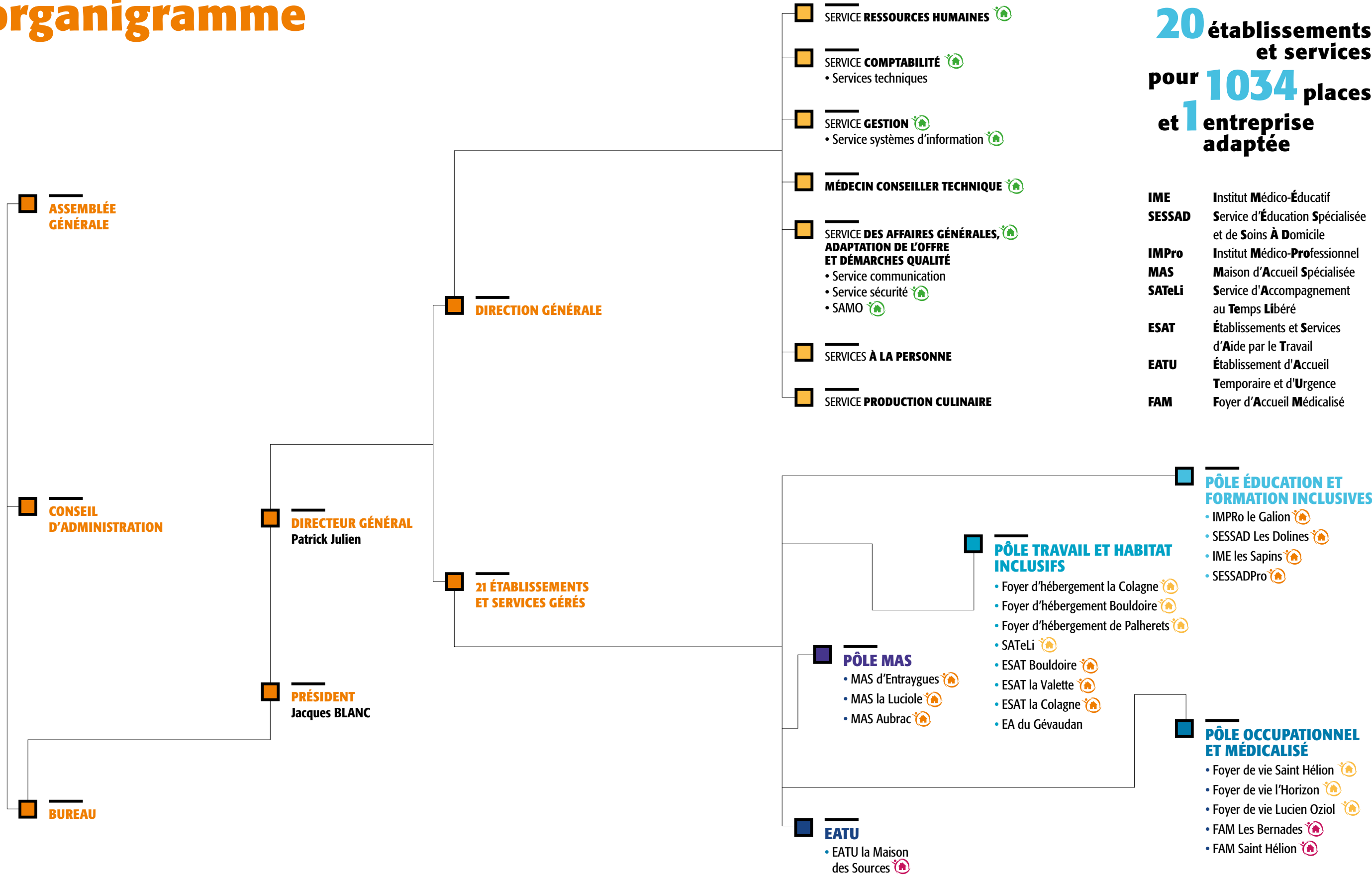


"Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils pourraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils sont capables d'être"
Johann Wolfgang von GOETHE

"Le Clos du Nid" EN QUELQUES CHIFFRES



organigramme



20 établissements et services pour 1034 places et 1 entreprise adaptée

- IME** Institut Médico-Éducatif
- SESSAD** Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile
- IMPro** Institut Médico-Professionnel
- MAS** Maison d'Accueil Spécialisée
- SATeLi** Service d'Accompagnement au Temps Libéré
- ESAT** Établissements et Services d'Aide par le Travail
- EATU** Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence
- FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé

zoom sur une action associative

Groupes de Réflexion ÉTHIQUE

En 2019, les Groupes de Réflexion Éthique se sont poursuivis sur les Foyers d'hébergement, et les fondements ont été posés pour développer cette action sur les MAS et les ESAT. Ces instances sont un lieu de prise de recul particulièrement efficace selon les participants.



Pose de la première pierre de l'IME les Sapins

Les professionnels trouvent en ces instances, des espaces de confrontation de leurs questionnements et un étayage par des intervenants venant leur apporter un éclairage juridique, clinique et social à leurs interrogations.

Cette dynamique participe à la diffusion de la culture éthique au niveau associatif, à l'amélioration continue des pratiques de la bientraitance. Prendre le temps ensemble de déconstruire des représentations et de co-construire un accompagnement soucieux du respect des droits et des libertés, de l'autonomie et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées sont les objectifs centraux de cette action. En 2019, les thématiques abordées sont larges car les dilemmes éthiques sont nombreux, ce qui témoigne de l'intérêt de cette démarche. Cependant, elles peuvent être regroupées en 3 problématiques majeures :



Séance d'Asinomédiation à la MAS Aubrac

- **Le respect** des choix, droits et libertés de la personne accueillie.
 - **La bientraitance**, en situation difficile ou complexe.
 - **L'éthique** à l'épreuve de la dimension institutionnelle.
- L'émergence de ces problématiques résulte de questions sous-jacentes posées en lien avec la situation présentée. **De façon synthétique et globale, les questions concernent :**
- le partage des informations confidentielles, dont certaines relevant du médical ou d'actes répréhensibles,
 - les décalages entre les projets des usagers et les projets ou

projections des professionnels,

- l'accompagnement de l'autonomie et de la volonté des personnes accueillies,
- le paradoxe entre la protection de la personne, ses droits, sa sécurité et les normes afférentes,
- la considération du statut d'adulte, du respect de la vie privée et les besoins et règles liées à la vie collective.

Élaboré de façon pluridisciplinaire, le consensus est toujours recherché et permet aux membres de partager un positionnement, de trouver un sens à l'accompagnement proposé, issu de ces réflexions. Le recours à l'argument phare de

l'accompagnement de personnes vulnérables est dépassé au profit du droit commun et du milieu ordinaire. L'éthique est un outil au service de l'accompagnement proposé aux usagers, de leurs droits et leurs libertés, de leur autonomie, de leur inclusion. La réflexion éthique apporte une réelle ouverture d'autant plus qu'elle est développée entre différentes institutions au sein d'un même groupe, mais également entre plusieurs associations (Clos du Nid et A2LFS).

zoom sur une action associative

2019, Quand la Direction générale SE FAIT MÉCÈNE

Deux projets portés par l'Association par un soutien de la Direction générale



• **Projet Théâtre et Parentalité du FH la Colagne**

Le théâtre est un support très efficace pour distancier une situation. Face à la situation de parentalité de certains usagers, afin de poursuivre les réflexions sur cette question tant pour les personnes en situation de handicap que les professionnels et tous les acteurs de l'association, il a été lancé un projet de création d'une œuvre théâtrale en partenariat avec la Compagnie du Léopard, afin de prendre du recul face à cette question chamboulant les uns et les autres.

• **Le Salon d'écoute musicale de la MAS Aubrac**

Action multidimensionnelle sur la base de l'observation des attentes des Usagers, ce projet s'ancre dans l'enrichissement des journées des usagers de MAS. Plusieurs constats ont permis de faire émerger ce projet : un goût prononcé pour la musique



M. Oliveres, Scènes Croisées, et Patrick, amateur de rock français, installés au salon d'écoute musicale

des Usagers, l'investissement naturel d'un lieu de l'institution, un besoin d'aide au repérage spatio-temporel, des capacités à choisir ses activités, etc. À partir de ces éléments, il a été envisagé de proposer une musique de qualité (plutôt qu'une diffusion radio) avec des options dans l'écoute.

L'association s'est rapprochée des Scènes Croisées 48, institution culturelle locale dont voici rapidement les caractéristiques : investie de missions de service

public, Scènes Croisées de Lozère est une scène conventionnée d'intérêt national pour la diffusion et la création d'œuvres de spectacle vivant sur le département de la Lozère. Cet acteur propose ainsi une offre culturelle variée sur le territoire. Notre partenariat consiste à proposer aux Usagers de la MAS une programmation musicale fondée sur le programme culturel du territoire, créant ainsi une passerelle entre l'établissement et la vie culturelle locale.

Les sons sélectionnés par cet acteur sont diffusés soit à l'ensemble de la MAS, soit en écoute individuelle à la disposition des usagers à travers un mécanisme d'écoute simple pour faciliter son accès.

Faciliter l'adaptation et promouvoir les capacités relationnelles des usagers : **HABILETÉS SOCIALES ET HANDICAP**

Pr Jean-Philippe BOULENGER
Médecin conseiller technique

La période de confinement que nous venons de traverser nous a tous permis de constater l'importance de la préservation des liens qui nous reliaient avec nos semblables qu'il s'agisse de nos proches mais aussi des personnes que nous côtoyons quotidiennement dans le cadre de nos activités sociales ou professionnelles.



Professeur Jean-Philippe BOULENGER,
médecin conseiller technique de
l'Association "Le Clos du Nid"

Les liens sociaux que nous développons au cours de notre existence ont en effet une influence majeure sur notre santé physique et notre équilibre émotionnel. De nombreuses recherches épidémiologiques démontrent clairement le rôle néfaste de l'isolement social sur le pronostic de maladies chroniques comme les troubles cardio et cérébro-vasculaires, le diabète ou l'hypertension, à tel point que ce facteur de risque joue probablement un rôle comparable à celui connu pour le tabac, l'obésité ou la sédentarité sur notre santé. À l'inverse, l'existence d'un bon réseau social et de relations harmonieuses avec nos semblables sont connus pour favoriser l'activité physique, contribuer à normaliser les habitudes de vie et stimuler l'accès aux ressources adéquates en cas de problèmes médicaux. Les mêmes constatations peuvent être faites en ce qui concerne notre équilibre psychologique vis-à-vis duquel les relations sociales permettent d'atténuer l'impact

négatif des événements de vie et des perturbations susceptibles de survenir dans notre environnement. Depuis le XIX^e siècle, les travaux des psychologues ont en effet démontré le besoin que nous éprouvons de reparler à autrui de nos expériences émotionnelles, phénomène qui n'est pas limité aux événements traumatiques majeurs mais s'étend aussi aux émotions plus banales (joie, tristesse, anxiété, rancœur, ...) susceptibles d'émailler le cours de notre vie quotidienne. Ce "partage social des émotions", qu'il soit direct par la parole ou indirect via un journal intime, des réseaux sociaux, une expression artistique ou via des comportements non verbaux, est une tendance indissociable de la nature humaine génératrice d'empathie et qui contribue par ce biais au renforcement de nos liens affectifs, à l'élargissement de la vision que nous pouvons avoir de ces différentes expériences et à une atténuation de leurs conséquences émotionnelles négatives.

Au cours de notre existence, le développement harmonieux de nos capacités d'interaction sociale est lié à de nombreux facteurs qui vont contribuer à bien percevoir, à interpréter de façon adéquate et à répondre de manière adaptée aux situations interpersonnelles auxquelles nous sommes confrontés. Des processus susceptibles d'altérer nos fonctions sensorielles (handicaps auditifs ou visuels), cognitives (handicaps intellectuels) ou motrices peuvent de ce fait compromettre l'expression des comportements verbaux ou non-verbaux (attitude, mimique, regard) nécessaires à l'établissement de relations sociales adaptées, comportements habituellement rassemblés sous



le terme "d'habiletés ou de compétences sociales". D'autre part, des carences affectives, des événements de vie traumatisants, la défaillance ou l'inadéquation des modèles éducatifs, notamment parentaux, vont également contribuer à altérer l'apprentissage de ces comportements sociaux, apprentissage dont une grande partie se produit par imitation de nos proches ou de personnes significatives de notre entourage. Chez les personnes en situation de handicap, ces différents facteurs péjoratifs peuvent être présents à des degrés divers et source d'une anxiété importante liée aux difficultés que ces personnes vont éprouver pour exprimer et faire valoir leurs droits et leurs besoins, comprendre ceux des autres et interagir avec eux de manière adéquate. Les conséquences physiques de cette anxiété (rougeur, tremblement, tension nerveuse, sueurs) vont elles-mêmes contribuer à l'altération des habiletés sociales pouvant alors aboutir à des conduites systématiques d'évitement des

interactions avec autrui similaires à ce qu'on peut observer dans les phobies sociales ; de plus cette altération risque d'entraîner chez l'interlocuteur une réaction négative ou critique qui contribue aussi à accroître le malaise ressenti et le "cercle vicieux" engendré par l'anxiété. A l'inverse, il est clair qu'une attitude positive et compréhensive de ce même interlocuteur sera un facteur de renforcement positif permettant de conforter la personne concernée dans un comportement donné. Du fait de facteurs très divers, nombreuses sont donc les personnes en situation de handicap à se retrouver désarmées dans les situations d'interaction sociale du fait de leurs difficultés à avoir pu développer ces habiletés, ces compétences, nécessaires à l'instauration de relations interindividuelles harmonieuses et adaptées. Depuis une trentaine d'années, le développement des techniques cognitivo-comportementales a cependant permis de mettre en



œuvre des programmes spécifiques visant à compenser ces handicaps, programmes, qui, dans plusieurs domaines, ont à présent largement fait la preuve de leur efficacité. Ces programmes dits "d'entraînement aux habiletés sociales" sont à présent utilisés dans de nombreuses situations comme les troubles schizophréniques, les troubles du spectre autistique, les troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité et même les troubles génétiques et/ou neurologiques s'accompagnant d'une déficience intellectuelle d'intensité mineure ou modérée. Comme tout accompagnement dans le domaine du handicap, la mise en œuvre d'un programme d'entraînement aux habiletés sociales nécessite une évaluation préalable des différentes compétences impliquées dans les

comportements sociaux afin de sélectionner les techniques les plus adaptées aux problèmes spécifiques de la personne. Selon le degré de compréhension de cette dernière, le contenu de l'intervention pourra ainsi s'orienter soit vers l'acquisition d'aptitudes comportementales très concrètes (regarder l'interlocuteur, écouter sans interférer, formuler une demande de manière affirmée mais non agressive, ...) soit vers des compétences cognitives plus complexes (exprimer et reconnaître des états émotionnels, comprendre les situations sociales, faire valoir ses besoins, ...).

Dans le domaine cognitif, les travaux récents de psychologie portant sur la "Théorie de l'Esprit", c'est à dire la capacité pour une personne de se décentrer de ses propres

pensées pour attribuer à autrui des intentions et anticiper ses réactions, ont permis le développement de moyens nouveaux d'évaluation mais également d'intervention qui complètent ceux des programmes proposés jusque-là.

Quels que soient leurs objectifs, les programmes d'entraînement aux habiletés sociales reposent sur des bases communes :

1. Ils sont réalisés en groupe de 8 à 10 personnes animés par un ou deux professionnels ;
2. Ils se déroulent sur 12 à 15 séances au rythme d'une séance de 60 à 90 minutes par semaine ;
3. Ils sont interactifs et basés principalement sur un apprentissage par imitation, les intéressés adaptant progressivement leur comportement en fonction de l'attitude, des avis et

du renforcement fournis par leurs pairs et les animateurs du groupe ;

4. Ils encouragent les participants à s'entraîner en dehors des séances dans des situations de la vie quotidienne ;

5. Ils s'adaptent au niveau cognitif des participants en fractionnant les objectifs, en limitant si nécessaire le nombre de situations envisagées, en diminuant leur difficulté et en multipliant les exercices en situation réelle. De nombreux programmes bien codifiés ont été élaborés dont le programme GECOS (Groupe d'Entraînement à la Communication Sociale) et le programme MIA (Module d'Intervention Appliqué à l'Autisme) élaboré pour les personnes souffrant de TSA par l'équipe du CRA de Montpellier, programmes dont les références figurent dans la bibliographie de cet article. Ces programmes utilisent des techniques variées et modulables en fonction des personnes impliquées dans ces groupes, mais, dans un but de simplification, nous ne ferons que mentionner ici à titre d'exemples, les différents types d'intervention utilisés, leur association restant bien sûr adaptable en fonction des handicaps présentés (Cf. L'ouvrage du Dr Murad mentionné dans la bibliographie). Les principaux thèmes de ces interventions touchent la communication non verbale, les capacités d'initiative et de réciprocité dans les interactions, la compréhension des règles implicites de la relation sociale et, dans la mesure du possible, les capacités de résolution de problèmes et de gestion des stress liés au manque de confiance engendré par les conséquences du handicap. Dans un premier temps il pourra s'agir, à partir de situations tests très simples, d'apprendre à fixer le regard sur

l'interlocuteur, de moduler sa voix, de s'habituer à sourire, de respecter une certaine distance interpersonnelle et de discerner les émotions exprimées au travers du comportement ou de la mimique faciale d'autrui. À un stade plus élaboré, les notions d'initiative et de réciprocité dans les relations interpersonnelles pourront être abordées à partir de jeux de rôle : comment se joindre à un groupe, comment demander de l'aide, exprimer un besoin ou un souhait. Les techniques dites "d'affirmation de soi" vont également permettre, à partir de situations réelles apportées par les participants ou proposées par les intervenants, de moduler ces interactions en évitant les deux extrêmes que seraient un excès d'assertivité ou au contraire une passivité excessive vis-à-vis de l'interlocuteur. Enfin, à partir du vécu des personnes concernées entre les séances, un travail plus élaboré peut aussi être réalisé sur la compréhension des ressentis émotionnels et/ou des intentions de l'autre et sur l'influence que peut exercer sur ces derniers le propre comportement de cette personne.

Au Clos du Nid, l'entraînement aux habiletés sociales est déjà utilisé depuis plusieurs années chez les enfants et les adolescents présentant des troubles du spectre autistique, cette maladie touchant principalement les capacités de communication et d'interaction sociale, qu'elles soient verbales ou non verbales. Du fait des politiques actuelles d'"Inclusion" vers le milieu ordinaire, ces techniques commencent à être utilisées au niveau des ESATs de l'Association au sein desquels les usagers sont encouragés à évoluer vers des parcours se rapprochant

progressivement de ceux de la vie professionnelle, parcours dans lesquels les capacités "sociales" de la personne à se présenter, à interagir avec ses collègues et à faire valoir ses droits et ses besoins avec ses employeurs potentiels joueront un rôle essentiel. Dans la mesure où tout accompagnement, qu'il soit considéré ou non comme une "thérapie", reste basé sur la mise en œuvre d'une relation interpersonnelle, la souplesse d'adaptation de ces techniques permet certainement leur application à d'autres situations de handicap en complément des approches diverses déjà utilisées dans nos établissements. Dans son livre de 1976 récemment réédité, "Les enfants de Saint Nicolas", l'abbé Oziol - qui citait déjà Skinner (l'un des fondateurs des thérapies cognitives et comportementales) et Montessori - mentionnait l'éducation sociale comme un des fondamentaux de la prise en charge des situations de handicap indépendamment de leur nature et de leur gravité !

RÉFÉRENCES :

- Baghdadli A. Brisot-Dubois J. *Entraînement aux habiletés sociales appliqué à l'autisme*. Paris, Elsevier Masson, 2011
- Fallourd N. Madiou E. *Programme GECOS : Animer des groupes d'entraînement aux habiletés sociales ; enfants et adolescents avec troubles relationnels*. Paris, Dunod, 2017
- Murad A. *TCC dans l'autisme et le retard mental : aider l'adulte à s'épanouir*. Paris, Elsevier Masson, 2017
- Oziol L. *Les enfants de Saint Nicolas*. Les Presses de CIRP, 2020

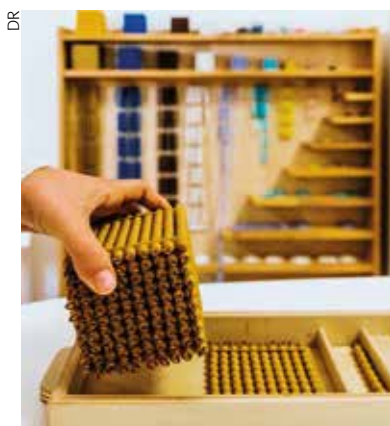
Témoigner en quelques pages de l'action de notre association sur une année est toujours frustrant. De nombreuses actions se réalisent au quotidien et c'est souvent dans les petits gestes que se trouve la plus grande humanité. Cependant, ce sont dans les dynamiques stratégiques que l'on peut se rendre compte de la vitalité d'une institution médico-sociale et de son ambition au service des personnes les plus vulnérables.

rapport de gestion & d'orientations

Réalisations marquantes
et engagements pour
les années à venir.

2019 POSER DES FONDEMENTS POUR LES ANNÉES À VENIR

2019 a été marquée par la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2020-2024, signé en fin d'année, entre le Clos du Nid, l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Conseil Départemental de la Lozère, qui a fait l'objet de négociations sur l'ensemble de l'année.



Travail sur les outils de l'accompagnement et méthodes nouvelles type Montessori

Sécurisation des financements

Deux mouvements viennent particulièrement impacter les obligations réciproques entre l'Association et l'ARS Occitanie pour les financements relevant de l'Assurance Maladie :

- Un alignement des tarifs sur les tarifs moyens nationaux. Ainsi, l'Association le Clos du Nid réduit ses finances de plus de 1 Million d'euros et se voit appliquer ainsi un tarif moyen.
- Chaque année, le taux régional d'évolution des tarifs sera appliqué.

En somme, le Clos du Nid s'assure une non remise en question des moyens qui lui sont alloués pour réaliser les missions confiées, en se positionnant dans la moyenne exacte des tarifs des établissements médico-sociaux. Par ailleurs, toutes les actions conduites s'inscrivent dans un redéploiement de moyens, afin de faire toujours mieux à moyens constants.

Des objectifs d'évolution de l'accompagnement ancrés dans l'inclusion

Fondés sur 5 grands axes (Accompagnement, soins, diversification des actions, coordination et organisation),

le Clos du Nid s'engage sur 18 fiches objectifs qui, toutes à leur manière, sont un levier pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Travail sur l'hébergement, sur les outils de l'accompagnement, sur les autorisations administratives, scolarisation, outils informatiques, méthodes nouvelles (Montessori), fluidification des parcours, etc. sont une diversité d'actions à réaliser dans les 5 années à venir afin de toujours contribuer à l'amélioration de l'accompagnement médico-social des personnes en situation de handicap.

Quelques exemples d'engagements :

- Création d'une unité de Maison d'Accueil Spécialisée dans la Cité
- Diversifier les activités professionnelles des ESAT pour offrir plus de possibilités et multiplier les leviers de potentialités
- Fusionner les autorisations des établissements par Pôles afin de gagner en souplesse dans la réponse aux besoins des personnes en situation de handicap

- Faciliter l'accès aux loisirs, à la culture, au sport
- Faciliter les transitions

Des organisations agiles

Afin de toujours répondre au plus près aux besoins des personnes, l'organisation des institutions est toujours un élément soutenant l'action qu'il s'agit d'adapter en permanence. En 2019, l'Association le Clos du Nid a engagé un travail de réorganisation important en matière de fonctionnement afin d'améliorer les processus d'actions. C'est ainsi qu'a été pensée une réflexion de fond quant aux compétences en matière de gestion par un lien étroit entre la Direction des affaires financières et les Directions des institutions. Ainsi, à partir des fonctions déjà déployées, il a été recherché une évolution des compétences pour gagner en expertise en matière d'analyse de gestion et dans des domaines très spécifiques (investissements, facturation, etc.). Également en 2019, des Pôles cohérents d'institutions, basés sur les profils des usagers, ont été constitués. Cela doit permettre un déclouisonnement de l'action et de la gestion des établissements et services pour coordonner et harmoniser nos pratiques. L'objectif final est la cohérence de l'action au sein des Pôles (Direction Générale, éducation et formation inclusives, Travail et hébergement inclusifs, MAS, occupationnel médicalisés ou non).

Partenariats

Il est essentiel pour une association gestionnaire d'institutions médico-sociales de s'inscrire dans un réseau partenarial dense et varié. Ainsi, le Clos du Nid, en lien étroit avec

Zoom sur : le RGPD

Depuis le 25 mai 2018 est entré en vigueur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Ce règlement vise à encadrer le traitement des données personnelles de tout citoyen de l'Union Européenne. Pour rappel, une donnée personnelle n'est autre qu'une information se rapportant à une personne physique identifiée (ex : numéro de sécurité sociale, dossier médical...).

Le Clos du Nid a donc engagé depuis l'été 2018 une démarche de mise en conformité vis-à-vis de ces nouvelles exigences, l'association manipulant des données jugées très sensibles, notamment les données de santé concernant les usagers. Pour cela, l'association a, dans un premier temps, réalisé un état des lieux et une cartographie de tous ses traitements de données afin de les recenser.

La priorité a ensuite été mise sur les données dites très sensibles

plus poussée pour leur mise en conformité. Un groupe de travail pluridisciplinaire de 8 professionnels a été constitué. Son rôle a été de réaliser l'analyse d'impact imposée pour les données sensibles. Un plan d'action a été érigé pour la mise en conformité de ces traitements de données prioritaires.

Parmi ces actions, certaines sont déjà clôturées comme l'introduction d'une clause de consentement au contrat de séjour de l'utilisateur. De plus, la mise en place d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) est en cours, le choix ayant été d'opter pour un professionnel externe spécialisé qui pourrait être mutualisé.

L'association envisage également la mise en place en interne d'une approche de la sécurisation de la gestion des données en 3 pôles : données usagers, Ressources Humaines et Prestataires externes.

l'A2LFS, grâce à l'Union Lozérienne des Institutions Sanitaires et Sociales (ULISS), a poursuivi sa construction de partenariats en vue de mobiliser toutes les compétences utiles pour les usagers accompagnés. ULISS, au-delà d'un organe de

coordination entre ses associations membres, est une coopération concrète portant la mobilisation et la mutualisation de compétences en vue de la réalisation de missions spécifiques au regard des besoins de ses membres.

Actions pour la mise en œuvre DU CPOM

Au-delà des grands principes, l'intérêt d'un CPOM est l'engagement réciproque des autorités et l'association dans des actions de proximité.



Atelier de fabrication du Pôle Bois

Autorisations communes

Afin de faciliter les parcours des usagers des établissements et services gérés tout en facilitant des adaptations permanentes et agiles, il sera recherché en lien étroit avec les autorités de contrôle et de tarification, une évolution des autorisations des institutions, leur permettant d'avoir un périmètre d'action plus large, mais aussi de fusionner, par type d'établissements, les autorisations administratives pour gagner en souplesse.

Fluidification des parcours par l'extension du Service d'accompagnement à la mobilité et à l'orientation (SAMO) à tous les établissements

Service expérimenté depuis 2014, d'abord offert aux Travailleurs handicapés avant d'être étendu aux MAS, il semble répondre aux attentes à la fois des candidats, des Usagers mais aussi des institutions, et apparaît être porteur d'évolutions culturelles nécessaires pour l'ensemble des institutions.

Il s'agira d'offrir ce service à tous les candidats et Usagers du Clos du Nid. Afin de capitaliser sur la coordination offerte par le SAMO, seront développées deux missions :

- Coordination des parcours complexes : répondre aux situations les plus difficiles pour trouver des solutions
- Créer un Observatoire des candidatures afin de faire émerger les tendances des besoins et attentes des candidats et améliorer les prestations proposées et les organisations afférentes.

Construction d'une politique Achat

Les achats des organisations sont un levier majeur des politiques portées par celles-ci. Au regard du périmètre de l'Association le Clos du Nid, cette institution est en mesure d'avoir un impact important sur les fournisseurs afin de faire rayonner son engagement au-delà de son secteur d'activité principal et doit engager la construction d'une politique spécifique.

Confortation des démarches Qualité

Depuis 2002, les démarches qualité s'imposent dans les institutions médico-sociales. Très éloigné de cette culture, le législateur a fait le choix d'une progressivité et d'une adaptation pour le secteur. Les établissements et services de l'association le Clos du Nid ont répondu à ces exigences et ont lancé un début de démarche qualité telle qu'elle pourrait être attendue. Ce fondement devra permettre de répondre aux enjeux se présentant pour les années à venir. Nos institutions n'ont donc d'autre choix que de s'y préparer plus activement.

Après le déploiement des évaluations internes et externes jusqu'en 2015, l'association a mis en place un service associatif chargé d'animer cette démarche et d'apporter un soutien technique en la matière. Ce dernier va devoir coordonner de manière plus aboutie ces démarches.

Transformations de l'offre

- Le Foyer d'hébergement de Palherets qui accueille des travailleurs handicapés est éloigné de la cité et ne paraît plus correspondre aux attentes. Au profit d'une coopération interassociative, cet établissement va pouvoir engager une transformation afin de faciliter l'inclusion. Cette transformation va se traduire par une offre d'hébergement modernisée et répondant aux enjeux actuels de l'accompagnement.
- Le Pôle Education et Formation inclusive va déployer un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées en partenariat avec l'Association les Résidences Lozériennes d'Olt, qui va permettre de rechercher des solutions pour les personnes, essentiellement



Parc de l'IME les Sapins

à domicile, connaissant une rupture ou un risque de rupture dans leur parcours. Ce service devra favoriser le maintien à domicile et donc l'inclusion.

- Poursuite de la spécialisation de la réponse aux besoins des personnes présentant des Troubles du Neuro-Développement par la création d'une équipe d'évaluation dédiée.
- Expérimentation de la mise en place de la Méthode Montessori auprès des personnes en situation de handicap : méthode centrée sur la personne et ses motivations qui permettrait de contourner les déficits en développant les capacités existantes et en réinstaurant une dynamique facilitant l'engagement dans des activités qui soient porteuses de sens pour le sujet.
- Après plusieurs années de recherche d'une mise en œuvre d'un accompagnement médico-social expert au sein des MAS de l'Association, il importe de poursuivre la logique engagée pour

finaliser l'action de développement de l'expertise. Aujourd'hui les 3 MAS ont défini les grands axes de leur expertise, afin d'offrir à toute personne en situation de handicap l'accompagnement le plus adapté. Il convient donc de mettre en œuvre la concrétisation plus aboutie de cette démarche.

Les orientations en matière de spécialisation et d'expertises développées sont les suivantes :

- MAS d'Enraygues : Handicap psychique et autisme
- MAS la Luciole : Handicap mental et vieillissement
- MAS Aubrac : Polyhandicap et apparenté

Projet associatif

Après 10 ans de mise en œuvre, il apparaît nécessaire de lancer en 2020 le chantier d'actualisation du Projet de l'association le Clos du Nid. Ces travaux laissent présager des débats riches et dynamisant pour l'avenir de l'institution.

Une institution médico-sociale fonde son action sur les compétences des professionnels qui accompagnent les Usagers. Ainsi, le bilan social permet de témoigner des engagements soutenant le professionnalisme déployé par "le Clos du Nid".

— bilan social

2019 : une politique des Ressources Humaines au service des Usagers.

Principales composantes DU BILAN SOCIAL 2019

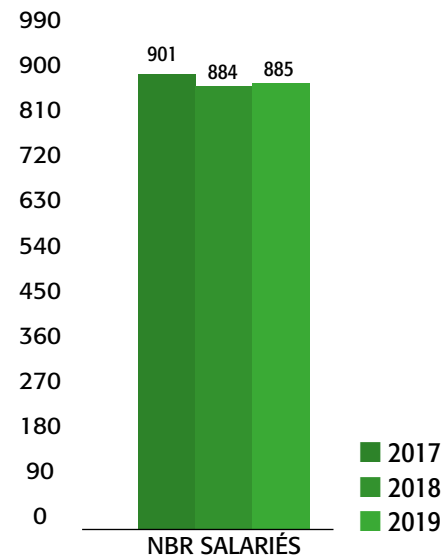
Au 31 décembre 2019, l'Association comptait 885 collaborateurs répartis sur les 21 institutions qu'elle gère.

Effectif total au 31 décembre 2019

Les femmes représentent 62% de l'effectif, les hommes 38%, un chiffre stable par rapport à 2018.

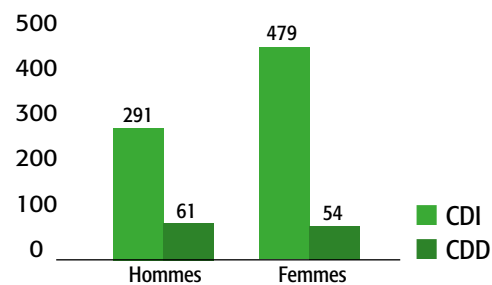
Services généraux	197
Admin. Cadre	46
Admin. non cadre	53
Médical	15
Soins NC / psychologue	60
Personnel éducatif	514
Total	885

Évolution de l'effectif global



Répartition par type de contrat au 31 décembre 2019

Les CDI demeurent très largement majoritaires.

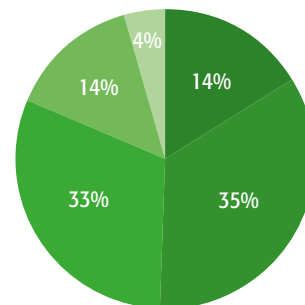


Répartition par ancienneté au 31 décembre 2019

18% des salariés de l'Association présentent une ancienneté de plus de 20 ans.

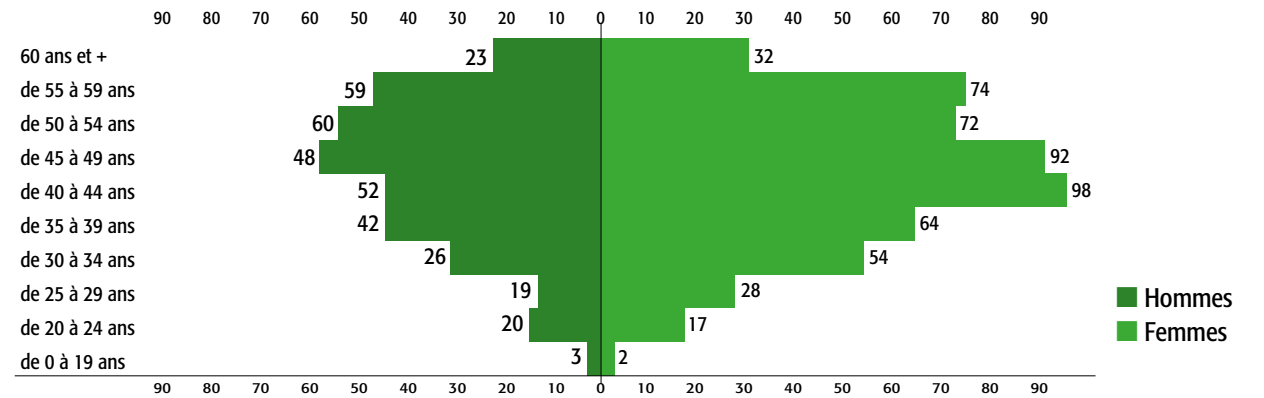
L'ancienneté moyenne en 2019 est de 11 ans.

- Moins d'1 an
- de 1 à 10 ans
- de 11 à 20 ans
- de 21 à 30 ans
- de 31 à 45 ans



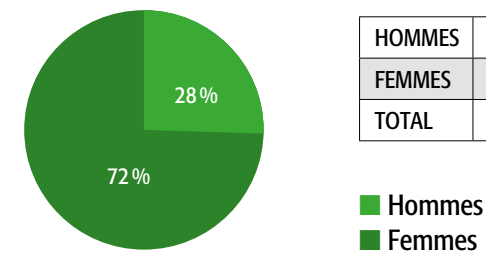
Pyramide des âges au 31 décembre 2019

En 2019, l'âge moyen des salariés est de 45 ans.



Effectif à temps partiel au 31 décembre 2019

En 2019, on note une légère hausse du nombre de personnes exerçant une activité à temps partiel.



Contrats aidés au 31 décembre 2019

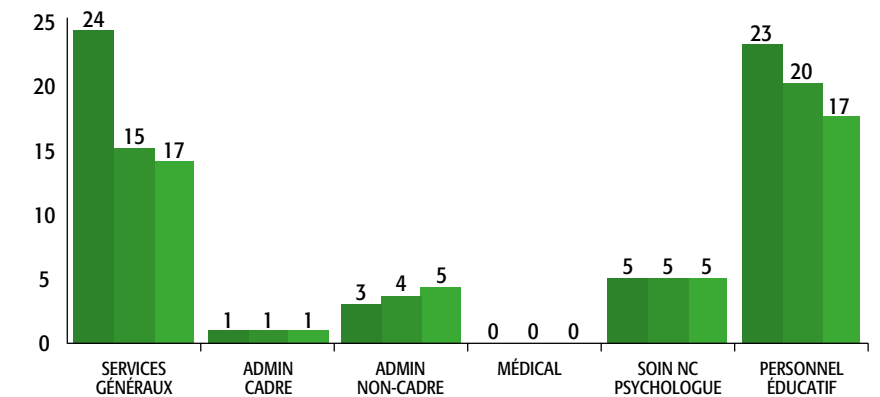
L'engagement de l'association comme entreprise apprenante se poursuit en 2019.

	2017		2018		2019	
	H	F	H	F	H	F
Contrat de professionnalisation	3	6	2	3	4	0
Contrat d'apprentissage	3	2	2	1	2	0

Salariés reconnus Travailleurs Handicapés Selon déclaration obligatoire du 15 février

45 salariés présentent un statut de Travailleur Handicapé.

- 2017
- 2018
- 2019



L'action de l'Association "le Clos du Nid" est fondée sur les pratiques quotidiennes auprès des Personnes en situation de Handicap. La présente partie tente de mettre en avant la plus-value apportée dans l'accompagnement par chaque institution au profit de chaque Usager.

nos actions

Présentation
des Pôles
et services gérés

“Le Clos du Nid” LE SIÈGE SOCIAL

CARTE D'IDENTITÉ

Le Siège social de l'Association abrite les services de la Direction générale

Quartier Costevieille

48100 MARVEJOLS

Tél. 04 66 32 03 11

Mail : contact@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Objectifs

Il abrite la Direction générale de l'Association et des Services fonctionnels à usage de l'ensemble des établissements et services gérés par “le Clos du Nid”. Il est le garant des objectifs généraux de l'Association, interlocuteur des organismes de contrôle et de tarification et des partenaires institutionnels de l'Association.

Missions

Les Services attachés au Siège Social de l'Association ont pour vocation d'offrir aux établissements et services gérés une prestation mutualisée et spécialisée. Ils permettent d'optimiser la gestion des prestations apportées et garantissent la cohérence de la politique associative dans l'application du Projet Associatif, de

la Convention Collective, la gestion des investissements, la gestion financière, l'évaluation, la sécurité, la mise en œuvre de la politique médicale et la communication. Interface entre les partenaires institutionnels (autorités de tarification, réseaux sociaux ou de soins, fédérations du secteur...), le Siège Social-Direction Générale est également un observatoire destiné à éclairer le Conseil d'Administration et les Directeur(ice)s d'établissements et services sur les évolutions qui animent le secteur médico-social. De ce point de vue, il encourage et accompagne les nécessaires évolutions en matière de services rendus aux personnes accueillies et à leurs familles, et favorise la conduite de travaux de recherches et l'élaboration des projets d'établissements et de services.

Enfin, le Siège Social est un lieu de centralisation, de consolidation et d'analyse des informations collectées au sein des structures dans les domaines financier, social et clinique. Il est de ce point de vue, garant de la qualité des systèmes d'information retenus, du traitement des données recueillies et de la diffusion des résultats et conclusions des enquêtes réalisées.

Moyens

Les moyens du Siège Social sont constitués de services administratifs centralisés : ressources humaines, comptabilité, investissement et contrôle de gestion, affaires générales, production culinaire, Médecin Conseiller Technique, Systèmes d'information et de prestations à la personne (dentiste, bien-être esthétique). Certains de ces services s'inscrivent dans le cadre de “Pôles de compétences partagées” mis en œuvre de concert entre “le Clos du Nid” et “l'Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux”.

Les Directions des Services de la Direction générale

Le Service Ressources Humaines dirigé par **Karl ROUGE** assure la gestion administrative du personnel en recherchant la mise en œuvre effective de la législation et en prenant en compte les orientations du projet associatif et des projets d'établissement ou service.

Deux champs d'activité sont mis en œuvre par le service :

- Une équipe Gestion Administrative des Collaborateurs (Élaboration de la paye, gestion du temps de travail, des absences, exploitation des données sociales, etc.)
- Une équipe Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (emploi, formation, etc.)

2019 a été marquée par l'ancrage de cette organisation. Il s'agit d'accompagner l'ensemble des membres de l'équipe à l'atteinte de cet objectif et du fait de l'engagement de chacun. Cette première étape de structuration et de spécialisation est maintenant finalisée.

Les directions des affaires financières

Le Service dirigé par **Magalie COMBE** intervient dans deux champs d'actions :

- La comptabilité, la trésorerie, les investissements et la fiscalité
- La gestion du Service Technique dont les missions sont d'assurer l'entretien général du patrimoine mobilier et immobilier de l'Association.

Le Service dirigé par **Emmanuelle TROUILLET** intervient afin :

- De contribuer à l'élaboration de la stratégie financière de l'association
- D'assister les établissements et services pour le suivi des objectifs qui ont été déclinés pour chacun (mise en place d'outils et de



dialogue de gestion)

- D'instruire les échanges financiers avec les autorités de tarification et de contrôle.

Le Médecin Conseiller Technique

Le Professeur **Jean-Philippe Boulenger** apporte son soutien technique relevant de la compétence médicale, médico-psychologique et médico-sociale de l'Association.

Le Service Affaires générales

Dirigé par **Yohan PEYROUSE**, il intervient dans les champs d'actions suivants :

- Des actions transversales à dimension associative
- Juridique (hors droit du travail),
- Les démarches qualité et gestion des risques
- L'accompagnement au développement
- La gestion du Service Communication
- La gestion du Service Sécurité
- L'animation du SAMO, service facilitateur du Parcours des Usagers

Pôle éducation et formation inclusives

De 6 ans à la vie de jeune adulte, les conditions de la vie d'adulte se jouent. Ce Pôle porte cette ambition d'offrir à des jeunes en situation de handicap toutes les chances de réalisation de ses propres potentialités par la génération de demain.

SESSAD PRO

Directeur :

Isabelle CASTANIÉ BERTHUIT

Adresse : Quartier du Galion

48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 60 90

Mail : galion@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 9

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 12

Age moyen : 20,25 ans

Taux d'occupation : 130,05 %



IMPRO LE GALION

Directeur :

Isabelle CASTANIÉ BERTHUIT

Adresse : Quartier du Galion

48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 60 90

Mail : galion@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 39

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 39

Age moyen : 17,83 ans

Taux d'occupation : 92,08 % internat

112,12 % en accueil de jour



IME LES SAPINS

Directrice :

Isabelle CASTANIE-BERTHUIT

Adresse : Avenue Pierre Sépard

48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 64 00

Mail : sapins@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 42

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 49

Age moyen : 14,26 ans

Taux d'occupation : 89,65% internat

101,28% en accueil de jour



SESSAD LES DOLINES

Directeur :

Isabelle CASTANIÉ BERTHUIT

Adresse : 24, Avenue de Brazza

48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 94 21 40

Mail : dolines@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 20

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 22

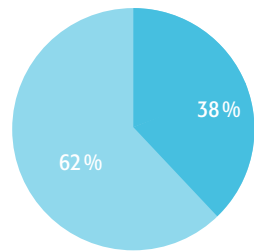
Age moyen : 11,77 ans

Taux d'occupation : 129,86 %



Pôle éducation et formation inclusives

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

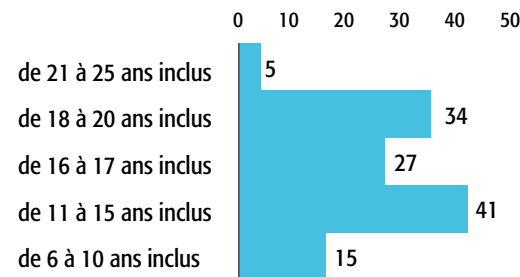


Genre des Usagers accueillis

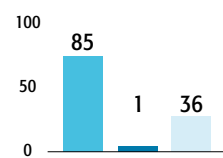
Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	46	37,70%
Homme	76	62,30%

Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
de 6 à 10 ans inclus	15	12,82%
de 11 à 15 ans inclus	41	35,04%
de 16 à 17 ans inclus	27	23,08%
de 18 à 20 ans inclus	34	29,06%
de 21 à 24 ans inclus	5	4,27%



Origine des Usagers



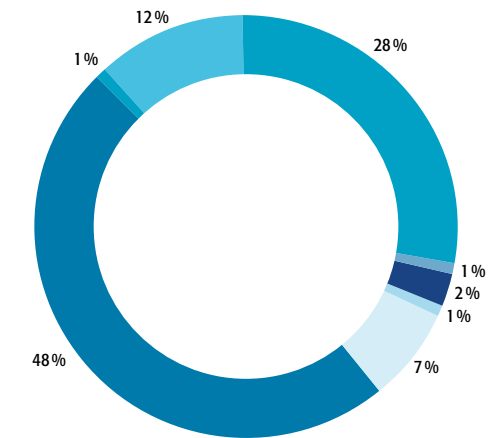
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	85	69,67%
Départements de proximité	1	0,82%
Région Occitanie (hors Lozère et départements limitrophes) (30/12)	36	29,51%

Temps d'accompagnement

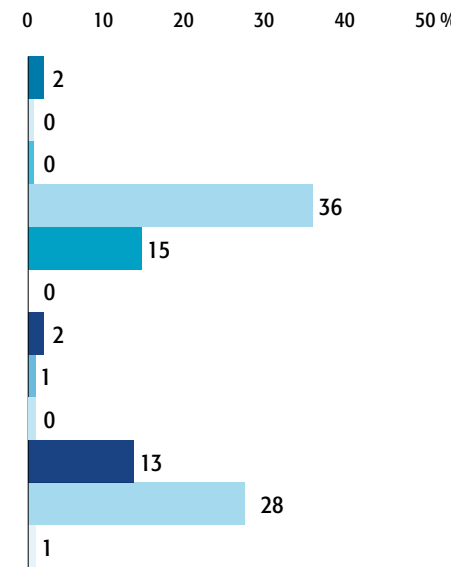
Temps d'accompagnement	Inférieur à 2 ans	2 à 5 ans inclus	6 à 10 ans	Supérieur à 10 ans
Nombre de personnes concernées	5	23	4	1

Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	34	27,87%
Autre type de déficience	1	0,82%
Cérébro-lésion	3	2,46%
Déficience motrice	1	0,82%
Déficience du langage et des apprentissages	9	7,38%
Déficience intellectuelle	59	48,36%
Polyhandicap	1	0,82%
Troubles du psychisme	14	11,48%



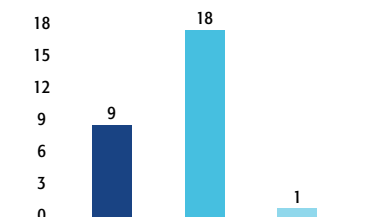
Typologie des handicaps associées



Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	3	1,73%
Autre type de déficience	1	0,58%
Cérébro-lésion	1	0,58%
Déficience du langage et des apprentissages	63	36,42%
Déficience intellectuelle	27	15,61%
Déficience métabolique	0	0%
Déficience motrice	4	2,31%
Déficience auditive	2	1,16%
Déficience visuelle	1	0,58%
Troubles du comportement et de la communication	22	12,72%
Troubles du psychisme	48	27,75%
Diagnostic en cours	1	0,58%

Sorties définitives

Sortie définitive	2019
Accès au milieu ordinaire avec accompagnement	9
Réorientation vers un ESSMS	18
Autre : fin d'accompagnement	1



Le Pôle Éducation et Formation inclusives s'inscrit comme le maillon d'une chaîne au service des usagers accompagnés

La coopération avec l'Éducation nationale et tous les acteurs œuvrant pour les jeunes en situation de handicap est essentielle pour donner toutes leurs chances aux futurs adultes que sont les usagers de ce Pôle.



Activité extérieure proposée par le SESSAD les Dolines

1. L'inclusion scolaire

Depuis 1975 et la première loi initiée par le gouvernement de Jacques CHIRAC, dont le président de l'association le Clos du Nid a été le rapporteur, de très grands progrès ont été observés pour tendre à plus d'intégration sociale et ce dès le plus jeune âge. La question de l'inclusion scolaire est au cœur de débats, parfois contradictoires, avec un principe inscrit dans la loi du 11 février 2005 qui est que *"tout enfant doit pouvoir bénéficier d'une inscription à l'école de son quartier"*. L'objectif est d'aller vers une école toujours plus inclusive sachant s'adapter aux besoins spécifiques. Les différents dispositifs de scolarisation, les parcours de formations individualisées

et les aménagements personnalisés en fonction des besoins des élèves sont autant de mesures participant à l'inclusion scolaire. Fort de ces constats, nous avons, le 30 octobre 2015, créé une Unité d'Enseignement commune à l'IME et l'IMPro qui permet de proposer des modalités de scolarisation adaptées au sein de nos établissements. Un projet pédagogique se référant aux programmes scolaires est élaboré par l'équipe pédagogique. 5 enseignants (4,5 Équivalent Temps Plein) : 3 mis à disposition par l'Éducation Nationale dont 2 titulaires du CAPASH et 2 enseignants en "contrat simple" proposent un enseignement basé sur la typologie des besoins des jeunes accueillis. Le volume de scolarisation varie entre



Le Clos du Nid s'engage avec le CFPPA de Marvejols pour garantir l'accès à la formation de ses Usagers

1 heure et 13 heures par semaine. De façon générale les familles regrettent que leur enfant ne soit pas scolarisé plus et sur des dispositifs de droit commun, comme prévu par la Loi. La scolarisation proposée sur l'Unité d'Enseignement ne répond que partiellement aux besoins et attentes des jeunes et de leurs familles et surtout pas à l'esprit des textes en vigueur qui recommandent *"de favoriser l'accès en milieu ordinaire à tout enfant en situation de handicap et de porter le taux de scolarisation à 50% en 2020 et 80% en 2022"* De plus en plus de jeunes accueillis bénéficient d'une scolarisation sur les dispositifs, de scolarisation ou de formation professionnelle, soit à temps plein, soit à temps partagé. Nous avons ces dernières années

signé des conventions avec les collèges du département, mais aussi avec le CFAS, le CFPPA. Notre ambition pour les années à venir est de développer la scolarisation et la formation en milieu "ordinaire" en externalisant certaines de nos classes sur les dispositifs de droit commun et mettant à profit les ressources des ESMS au service de l'inclusion scolaire.

2. Le partenariat

Clé de voûte de l'accompagnement, la recherche de toute forme de partenariats (en faveur de l'emploi, de la formation, de la culture, de la citoyenneté, de la santé...) permet de réaliser de nouveaux projets et de travailler dans une dynamique de décroisement.

C'est au travers d'un maillage fort avec l'ensemble des institutions, organisations, collectivités et autres partenaires associatifs que chaque personne accompagnée peut vivre son projet de vie et exercer sa citoyenneté. Réfléchir ensemble à des nouveaux modes d'accompagnement, à des projets innovants, à la mise en commun de ressources humaines, techniques, financières est un élément majeur du désenclavement institutionnel et contribue à l'amélioration continue de la qualité. La richesse de travailler avec des enfants, adolescents et jeunes adultes permet de développer de nombreux partenariats au service de leur accompagnement sur le territoire. Par exemple, dans le cadre des



Fête de l'été à l'IME les Sapins

formations professionnelles auxquelles les jeunes prétendent, un important travail de lien s'est instauré avec les intervenants du CFA et du CFPPA. Des sensibilisations sont réalisées sur les problématiques des jeunes afin de rassurer et de soutenir les équipes pédagogiques. Le travail de partenariat se développe aussi hors du département avec des associations telles qu'Emploi Accompagné 34 ou ADRH. Il permet d'enrichir nos pratiques avec la pluralité des expériences des autres. L'organisation d'activités, voire de journées inter-établissements, la mutualisation d'infrastructures

ou d'équipements ou des stages entre établissements favorisent les rencontres, la diversité, les découvertes et les nouveaux projets de vie. Les partenariats avec les ESAT et/ou les employeurs contribuent à la mission d'évaluation et d'orientation des jeunes accueillis et permet de susciter des vocations pour des métiers. Les partenariats avec les entreprises et tissus associatifs sont toujours très nombreux et enrichis, grâce aux nombreuses prestations liées à chacun des ateliers. Ce travail en réseau a permis de développer une offre de stage diverse et variée (découverte, immersion,

admission, embauche...). Par exemple l'éducatrice spécialisée du SESSAD pro participe, avec l'assistante de service social, aux comités techniques du PRITH organisés une fois par trimestre par le MEDEF. Ce qui nous a permis ces dernières années de construire de nombreux partenariats avec les représentants présents à cette instance (établissements médico-sociaux (ESAT, ITEP...), CAP Emploi, la DIRECCTE, la Mission Locale, le CFA, le CFAS, le CFPPA, la MDPH, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale...) Le projet des ateliers de l'IMPro a

permis de structurer les programmes pédagogiques, d'identifier des méthodologies et outils à développer, d'élaborer les modalités d'évaluation et de progression. La formation proposée est coordonnée, évolutive, individualisée, et directement en lien avec les contenus de l'AFPA (référentiels métiers) voire de CAP (partie pratique). Pour ce faire, nous sommes inscrits dans une démarche continue de collaboration voire de co-animation avec des intervenants d'organismes de formation. En 2019, des jeunes ont participé au dispositif "Handiwork" organisme de formation professionnelle en milieu ordinaire pour un public en situation de handicap dont la mission est de créer des partenariats entre des établissements spécialisés et des entreprises du secteur de la grande distribution en proposant une immersion professionnelle. Une convention de partenariat a été signée entre l'IMPro et le CFA-CFPPA de Marvejols concernant notamment le dispositif du prépa-apprentissage, financé par le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC). Ce partenariat permet également de mutualiser les moyens et les ressources humaines et de travailler en collaboration pour les TRE (Techniques de Recherche d'Emploi). Le dispositif prépa-apprentissage consiste à construire un parcours d'accompagnement "sur mesure" du jeune en s'appuyant sur ses "savoirs de base", sa motivation et ses compétences.

1) Le PIC, lancé par l'État en 2018, a pour objectif de renforcer les compétences et améliorer la qualification par la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi, pour faciliter le retour à l'emploi.



Prestation hôtelière proposée par l'IMPro le Galion

Pôle Travail et habitat inclusifs

Travail, vie sociale et hébergement, 3 piliers de la vie pour lesquels le Clos du Nid s'engage de manière modulée pour ceux qui nécessitent un accompagnement individualisé sur ces éléments.

FOYER D'HÉBERGEMENT DE PALHERETS

Directrice :

Nathalie GAUMOND PLAZA

Adresse : 48100 PALHERS

Tél : 04 66 32 08 07

Mail : palherets@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 81

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 81

Age moyen : 35 ans



FOYER D'HÉBERGEMENT DE BOULDOIRE

Directrice :

Nathalie GAUMOND PLAZA

Adresse : 239 route de Bouldoire
48100 MONTRODAT

Tél : 04 66 32 23 81

Mail : foyerboulvoire@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 61

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 61

Age moyen : 35,5 ans



FOYER D'HÉBERGEMENT LA COLAGNE

Directeur :

Vincent LLORET

Adresse : Ave. des Martyrs de la Résistance BP -85
48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 62 00

Mail : foyercolagne@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 130

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 120

Age moyen : 35 ans



SATELI

Directrice :

Nathalie GAUMOND PLAZA

Adresse : 48100 PALHERS

Tél : 04 66 32 08 07

Mail : sateli@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 4 (8 par demi-journées)

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 11

Age moyen : 49,36 ans



ESAT LA VALETTE

Directeur :

Patrick MALFROY

Adresse : Chirac

48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tél : 04 66 42 64 50

Mail : valette@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 89

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 144

Age moyen : 38 ans



ESAT BOULDOIRE

Directeur :

Patrick MALFROY

Adresse : 292 Route de Bouldoire

48100 MONTRODAT

Tél : 04 66 32 03 52

Mail : esatboulboire@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 65

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 93

Age moyen : 37 ans



ESAT LA COLAGNE

Directeur :

Patrick MALFROY

Adresse : 2 Rue des Chazelles – BP 10

48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 93 35

Mail : esatcolagne@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 150

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 157

Age moyen : 36 ans



ENTREPRISE ADAPTÉE DU GEVAUDAN

Directeur :

Patrick MALFROY

Responsable de site : Thierry TROCELLIER

Adresse : Site de Grèzes – 48100 GREZES

Tél. : 04 66 31 58 59

Mail : eagevaudan@closdunid.asso.fr

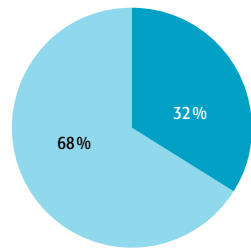
Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de postes aidés en 2019 : 5.80 ETP



Pôle travail et habitat inclusifs

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

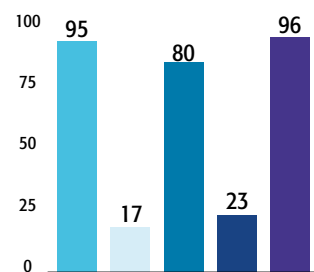
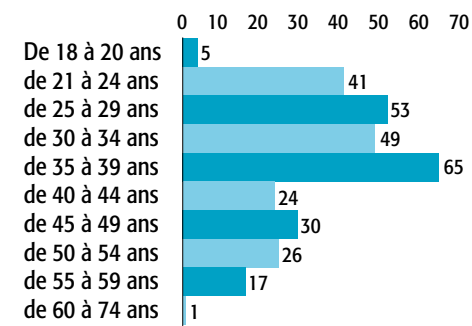


Genre des Usagers accueillis

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	101	32%
Homme	210	68%

Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
De 18 à 20 ans	5	1,61%
de 20 à 24 ans	41	13,18%
de 25 à 29 ans	53	17,04%
de 30 à 34 ans	49	15,76%
de 35 à 39 ans	65	20,90%
de 40 à 44 ans	24	7,72%
de 45 à 49 ans	30	9,65%
de 50 à 54 ans	26	8,36%
de 55 à 59 ans	17	5,47%
de 60 à 74 ans	1	0,32%



Origine des Usagers

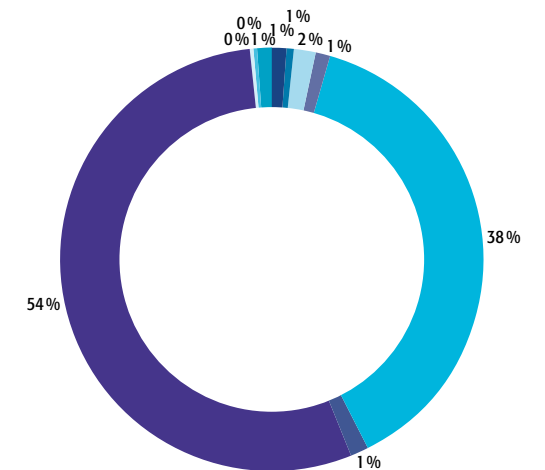
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	95	44,19%
Départements Limitrophes (hors Région)	17	7,91%
Région Occitanie (hors Lozère)	80	37,21%
Départements de proximité	23	10,70%
Autre	96	44,65%

Temps d'accompagnement des sortants

Durée moyenne des séjours	Inférieur à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	Supérieur à 30 ans
Nombre de personnes concernées	23	4	3	3	1

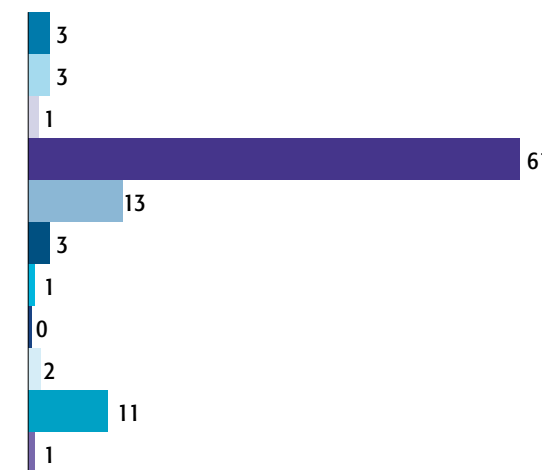
Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	4	1,29%
Déficiência du langage et des apprentissages	2	0,64%
Cérébro-lésion	5	1,61%
Autre type de déficiencia	3	0,96%
Déficiência intellectuelle	119	38,26%
Déficiência motrice	4	1,29%
Troubles du psychisme	169	54,34%
Troubles du comportement et de la communication	1	0,32%
Polyhandicap	1	0,32%
Diagnostic en cours	3	0,96%



0 10 20 30 40 50 60%

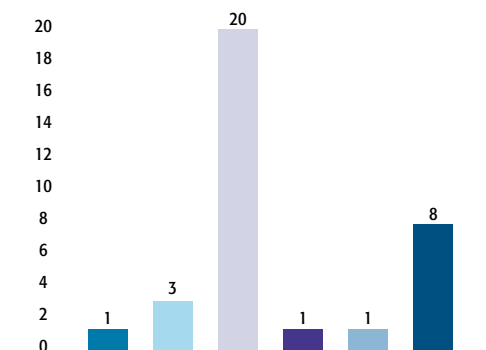
Typologie des handicaps associés



Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Cérébro-lésion	6	2,90%
Autre type de déficiencia	6	2,90%
Déficiência du langage et des apprentissages	3	1,45%
Déficiência intellectuelle	126	60,87%
Déficiência métabolique	26	12,56%
Déficiência motrice	7	3,38%
Déficiência visuelle	2	0,97%
Déficiência auditive	1	0,48%
Troubles du comportement et de la communication	5	2,42%
Troubles du psychisme	23	11,11%
Diagnostic en cours	2	0,97%

Sorties définitives

Sortie définitive	2019
Département de la Lozère	1
Accès au milieu ordinaire sans accompagnement	3
Réorientation vers un ESSMS	20
Admission dans un EPHAD	1
Admission dans un établissement sanitaire	1
Autre : fin d'accompagnement	8



Diversifications des activités professionnelles

Le Clos du Nid s'engage depuis longtemps dans la diversification des activités professionnelles proposées aux Usagers d'ESAT afin de permettre à chacun de trouver la profession lui permettant de s'épanouir.



1. GAUFRAGE DE LA CIRE SUR L'ATELIER APICOLE

Suite à la demande forte des apiculteurs lozériens et du Président du Syndicat apicole de Lozère, Henri CLEMENT, pour un retraitement et conditionnement de la cire, l'ESAT Colagne se positionne sur cette nouvelle activité.

Comme pour chaque nouvelle activité, le besoin extérieur est repéré et l'ESAT réalise une étude de marché avec une étude de poste pour les travailleurs.

Dorénavant, grâce à notre atelier apicole, chaque apiculteur est sûr de récupérer sa propre cire et bénéficie d'un système de gaufrage plus performant. Ainsi, ils récupèrent leurs feuilles de cire gaufrée réalisées avec leur propre lot de cire d'opercule. Chaque lot est personnalisé, et aucun mélange n'est effectué. Nous pouvons ainsi offrir cette prestation dès 5 kg de cire, ce qui est impossible auprès des grands ciriers, facilitant l'accès à ce service pour de petits apiculteurs. Cette activité saisonnière, de fin

Répartition de la cire chaude dans le gaufrier. L'excédent de cire est gratté à la spatule et refroidi dans un bac à eau. Après 30 secondes de refroidissement, le moule est ouvert, et la feuille refroidie est décollée, puis retournée aux dimensions voulues. Les feuilles de cire sont ensuite conditionnées en paquet de 5 kg.



octobre à mi avril, prend le relais de l'activité aux ruchers, permettant ainsi aux travailleurs et travailleuses de l'atelier d'apiculture d'être mobilisé(e)s toute l'année. Cette année test nous a permis de "nous faire la main", et de bien régler le procédé. Nous avons transformé environ 800 kg de cire, et nous espérons pouvoir réaliser le double l'année prochaine.

2. FABRICATION DE BONBONS : Reprise l'activité "Damaselles" à la Canourgue.

Pâte d'amande naturelle aux saveurs de fruits confits. Tendre friandise à base d'amandes finement broyées dans un délice de fruits confits. La recette artisanale (inspirée par la coutume des étudiants du Moyen Âge d'offrir aux Demoiselles des amandes et des fruits à la rentrée universitaire)

reste inimitable avec son caractère moelleux fondant et totalement naturel (sans conservateur et sans produit animal). Véritable énergie gourmande au goût de vacances ! Des saveurs ensoleillées : orange, citron, mandarine, pruneau, citron-miel, orange-miel, café.

Des matières premières de grande qualité, une surveillance attentive à tous les stades de la fabrication, font des Damaselles du Languedoc un produit d'excellence. Depuis la fin de l'année 2019, la production des bonbons est reprise par l'ESAT Colagne. Une équipe de l'ESAT est à l'œuvre pour débiter la fabrication des "Damaselles" (1 moniteur et 4 travailleurs). M. Alonso, ancien exploitant, vient pour former le personnel. Cette activité est une véritable activité d'ESAT, le process est très bien étudié et chacun peut

y trouver sa place. De nombreux clients (tels que BienManger.com, Hyper U, les Compagnons de Maguelone, les Caves Roquefort, etc.) sont déjà référencés et d'autres prospects sont en recherche.



Damaselle produite par l'atelier de l'ESAT

Les Foyers d'Hébergement en mouvement

Quelle distance parcourue depuis la création du Centre Médico-Professionnel (CMPro) le 14 octobre 1960 sur la propriété agricole appartenant à Monsieur Grousset et acquise par l'Association Le Clos du Nid.



Atelier de fabrication de masques par les Travailleurs en période de confinement

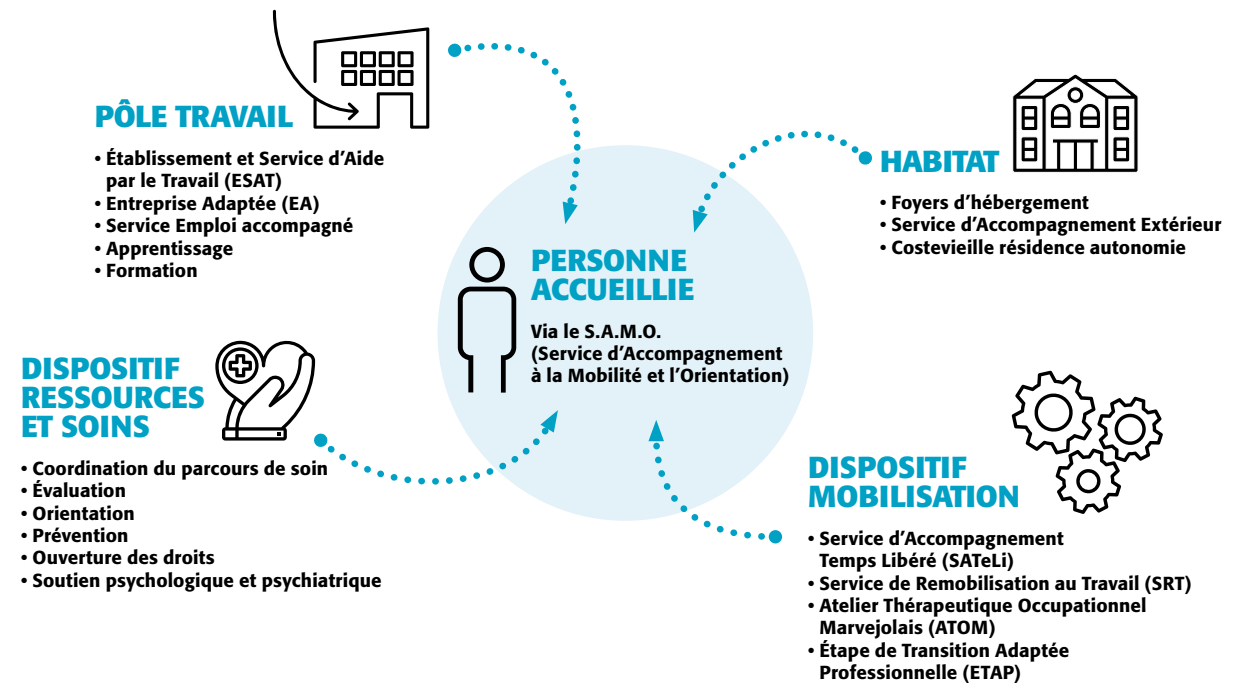
Avant de devenir Foyer d'Hébergement de Palherets en 1981, le CMPro accueille 90 jeunes hommes de 16 à 18 ans pour un préapprentissage au travail. Suivront de cette expérience réussie de la mise au travail des jeunes en situation de handicap, en 1962 l'ouverture du Foyer d'Hébergement de La Colagne et en 1973 le Foyer d'Hébergement de Boulidoire. La diversification de la palette d'offre d'hébergement s'opère dès 1985, avec l'acquisition d'un Foyer de jeunes travailleurs (quartier de Costevieille) ainsi que les 3 premiers appartements du Service d'Accompagnement Extérieur. Les dortoirs disparaissent pour des chambres individuelles avec des salles de bains individuelles.

La mixité, quant à elle, est mise en œuvre dans les années 90, sur les différents Foyers d'Hébergement de l'Association. Parallèlement s'ouvre une période jusqu'aux années 2010, de rénovation des bâtis avec l'apparition de nouvelles

modalités d'habitats et notamment par l'utilisation de surfaces plus importantes, des lieux de vie accessibles et le développement des studios individuels. Le Service d'Accompagnement au Temps Libéré, pour accompagner les personnes en cessation progressive d'activité, ouvre ses portes en 2010. Cela marque l'introduction officielle du travail à temps partiel pour les usagers d'ESAT.

La mobilité, parcours des Usagers, entre les Foyers d'Hébergement de l'association, est facilitée par le Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientation qui prend place en 2013 et qui coordonne les candidatures et les mobilités pour l'ensemble des services proposés aux Travailleurs handicapés (Foyers, ESAT, Services extérieurs, SATeLi, etc.).

2019, le Dispositif Ressources et Soins, qui mutualise les équipes de soins et psychologues des Foyers Palherets et Boulidoire et prochainement de La Colagne, se



met en place afin d'accompagner les Usagers dans le cadre de leur parcours de soins auprès des professionnels de santé du territoire. ETAP (Étape de Transition Adaptée Professionnelle), service accompagnant le passage à l'âge adulte dans la dimension quotidienne et professionnelle à travers notamment la pair-aidance, est également créé en 2019. Pour 2020, le Service d'Accompagnement Extérieur franchit le cap des 65 personnes accueillies sur les appartements en ville.

60 ANNÉES MARQUÉES PAR UNE ÉVOLUTION PROGRESSIVE VERS L'INDIVIDUALISATION ET L'INCLUSION

En l'espace de 60 ans, les Foyers d'Hébergement ont vu leurs modalités d'accueil et d'accompagnement considérablement modifiées avec le souci toujours plus prégnant de personnaliser les prestations afin de favoriser la participation sociale, de coordonner de manière renforcée la cohérence des parcours

individuels, de favoriser l'autonomie des personnes et de délivrer des prestations de soins adaptées. En 60 ans, les professionnels ont vu leurs missions considérablement évoluer passant de la gestion de groupe à la prestation individuelle. Les animateurs sont devenus des moniteurs éducateurs puis des référents éducatifs et aujourd'hui des coordinateurs de parcours, les éducateurs spécialisés : des éducateurs spécialisés coordonnateurs, les éducateurs chefs : des chefs de services et prochainement des managers de projet, les directeurs : des dirigeants de l'économie de la santé, les veilleurs de nuit deviennent des accompagnants éducatifs et sociaux, les lingères prochainement des travailleuses en intervention sociale et familiale.

MAIS LE MOUVEMENT N'A DE SENS QUE S'IL A UNE TRAJECTOIRE.

La nôtre est d'obtenir une autorisation commune aux 280 places aujourd'hui éclatées entre les quatre structures

existantes et autorisées par le Conseil Départemental : Foyer d'Hébergement La Colagne, Foyer d'Hébergement de Palherets, Foyer d'Hébergement Boulidoire et le Service d'Accompagnement au Temps Libéré. Cette nouvelle autorisation en établissement non médicalisé offrira la possibilité aux personnes accueillies de se voir proposer l'ensemble des prestations existantes sans freins administratifs et de fait offrira plus de réactivité face aux situations et aux attentes des personnes qui se présentent à nous. Enfin, nous souhaitons permettre aux personnes de s'émanciper encore davantage grâce aux professionnels et aux accompagnements qu'ils proposent, sans autoritarisme ni clientélisme afin de contribuer, comme l'a fait le "Clos du Nid" pendant toutes ces années, à l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le département de Lozère aujourd'hui labellisé territoire 100% inclusif.

Pôle Occupationnel et Médicalisé

FAM SAINT HELION



Directeur :
Daniel BASTIDE
Adresse : 12 Avenue du Docteur de Framond
48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 21 21
Mail : famsainthelion@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 12
Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 12
Age moyen : 68,08 ans

FOYER DE VIE LUCIEN OZIOI

Directeur :
Jean-Luc ESCALÉ
Adresse : 5 bis, rue Jeanne d'Arc
48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 37 37
Mail : lucienozioi@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 32 places avec
hébergement + 3 places d'accueil de jour
Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 35
Age moyen : 35 ans



FOYER DE VIE SAINT HELION

Directeur :
Daniel BASTIDE
Adresse : 12 Avenue du Docteur de Framond
48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 21 21
Mail : sainthelion@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 24
Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 24
Age moyen : 61,7 ans



FOYER DE VIE L'HORIZON

Directeur :
Jean-Luc ESCALÉ
Adresse : Quartier de l'Ensoleillade
48340 SAINT-GERMAIN DU TEIL
Tél : 04 66 32 43 43
Mail : horizon@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 40 places avec hébergement
+ 2 places d'accueil de jour
Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 42
Age moyen : 37,67 ans



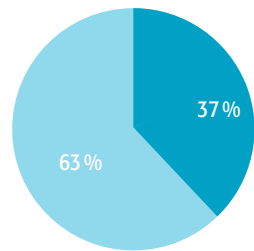
FAM DE BERNADES

Directeur :
Daniel BASTIDE
Adresse : 21, route du Cros
48230 CHANAC
Tél : 04 66 65 64 30
Mail : bernades@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 32
Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 32
Age moyen : 39,85 ans



Pôle Occupationnel et médicalisé

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

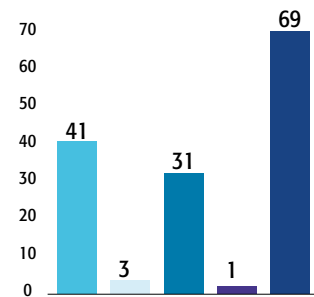
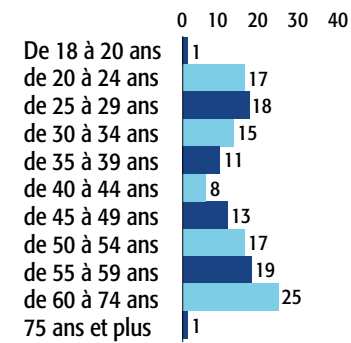


Genre des Usagers accueillis

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	53	37%
Homme	92	63%

Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
De 18 à 20 ans	1	0,69%
de 20 à 24 ans	17	11,72%
de 25 à 29 ans	18	12,41%
de 30 à 34 ans	15	10,35%
de 35 à 39 ans	11	7,59%
de 40 à 44 ans	8	5,52%
de 45 à 49 ans	13	8,97%
de 50 à 54 ans	17	11,72%
de 55 à 59 ans	19	13,10%
de 60 à 74 ans	25	17,24%
75 ans et plus	1	0,69%



Origine des Usagers

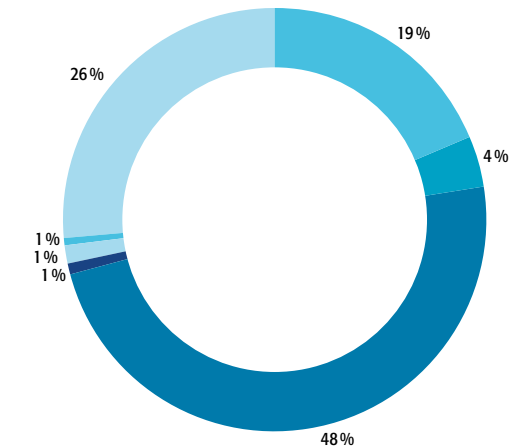
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	41	28,28%
Départements Limitrophes (hors Région)	3	2,07%
Région Occitanie (hors Lozère)	31	21,38%
Départements de proximité	1	0,69%
Autre	69	47,59%

Temps d'accompagnement

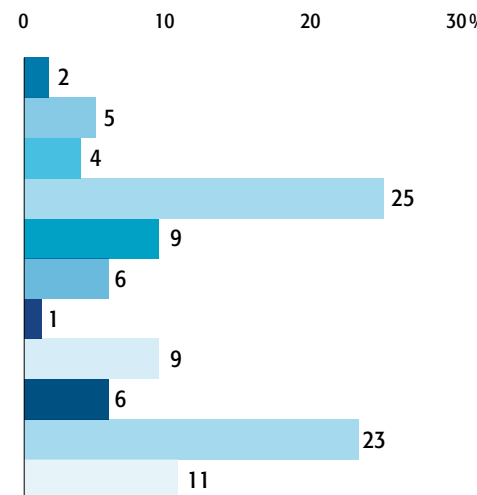
Temps d'accompagnement	Inférieur à 5 ans	6 à 10 ans inclus	11 à 20 ans	21 à 30 ans	Supérieur à 30 ans
Nombre de personnes concernées	59	20	34	25	7

Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	27	18,62%
Cérébro-lésion	6	4,14%
Déficience intellectuelle	70	48,28%
Déficience métabolique	1	0,69%
Déficience motrice	2	1,38%
Troubles du comportement et de la communication	1	0,69%
Troubles du psychisme	38	26,21%



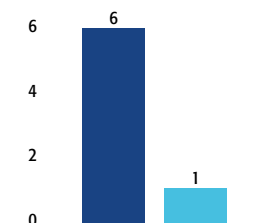
Typologie des handicaps associés



Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	16	2,33%
Autre type de déficience	35	5,10%
Cérébro-lésion	29	4,22%
Déficience du langage et des apprentissages	170	24,71%
Déficience intellectuelle	64	9,30%
Déficience métabolique	42	6,11%
Déficience auditive	7	1,02%
Déficience motrice	63	9,16%
Déficience visuelle	38	5,52%
Troubles du comportement et de la communication	160	23,26%
Troubles du psychisme	64	11,44%

Sorties définitives

Sortie définitive	2019
Réorientation vers un ESSMS (hors EHPAD)	6
Admission en EPHAD	1



Diversifier et enrichir les propositions d'accompagnement des foyers

Les 5 foyers (Foyers de vie et Foyers d'accueil médicalisés) que compte notre association proposent une offre de service diversifiée sur notre territoire. La singularité de chacun des 5 projets d'établissements vise à développer une meilleure complémentarité en réponse aux besoins des Usagers.



Nous devons répondre à l'évolution du public accueilli et à sa diversité, mieux coordonner nos actions au regard des politiques publiques et des orientations de notre projet associatif. Dans ce sens, nous devons nous engager dans une démarche inclusive, permettre le maintien au domicile des personnes, favoriser le parcours des Usagers, valoriser leurs compétences.

Pour l'avenir, les dimensions "occupationnelles" mais aussi mobilisatrices et "apprenantes" de nos supports d'activités seront élargies. Il est en effet nécessaire d'offrir des modalités d'accompagnement à ceux pour qui la fonction soignante ou occupationnelle domine mais aussi à ceux pour qui un accès ou un retour vers l'emploi est possible. C'est un enjeu important pour des établissements qui accueillent un public plus divers qui nous impose une adaptation et une



Randonnée avec des ânes proposée par la MAS Aubrac auprès des Usagers de divers établissements

évolution constante dont vous trouverez plusieurs illustrations en cours de réalisation ci-après.

UNE APPROCHE OCCUPATIONNELLE

Les activités permettent le maintien des acquis et le développement de potentialités et compétences par le biais d'activités structurantes, visant à favoriser le bien-être des personnes, le maintien ou l'acquisition d'autonomies. Elles aident à la relation aux autres et à l'expression par une participation à une vie sociale, culturelle et sportive au sein de l'établissement ou en milieu ordinaire. Dans ce sens, les activités à visées éducatives, socialisantes peuvent

être complétées par des activités et des prises en charges à visées thérapeutiques (activités physiques et sportives, d'expression, de détente et de jeu, créatives, sensorielles, à visée thérapeutique et de médiation telles que la balnéothérapie, l'équithérapie, ...). Si ce type d'activités se retrouve dans les 5 établissements, le foyer de vie l'Horizon se caractérise par une forte activité partenariale et un lien fort avec les acteurs économiques, culturels et des collectivités territoriales, afin de proposer aux Usagers de nombreuses opportunités de s'impliquer dans la vie économique et sociale locale... Depuis déjà de nombreuses années et en adéquation avec

son projet d'établissement, le FAM Bernades propose aux Usagers de nombreuses activités aussi bien en prise en charge individuelle que collective. Les activités ont une place importante dans l'accompagnement des Usagers du FAM. Elles donnent un rythme, des repères dans le temps et une dynamique de vie. Elles s'organisent sur la journée en semaine de 10h à 17h. Elles permettent aux Usagers accueillis au FAM de Bernades de mieux être et de mieux vivre. L'activité est entendue comme une action de médiation à visée thérapeutique qui s'inscrit dans un autre cadre spatial et temporel que celui de la vie quotidienne



Repas de Noël au restaurant pour les Usagers de la MAS Aubrac

(à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement). Elle est organisée par groupes homogènes prenant en compte les intérêts et capacités des Usagers, sur des temps séquentiels et discontinus mais qui reviennent régulièrement. Elles viennent répondre à plusieurs des besoins repérés des Usagers accueillis au FAM : besoins liés à la structure du temps, à l'entretien physique, à la relation à l'autre, à la valorisation. S'agissant du FAM Saint Héliion, l'impact du vieillissement associé aux pathologies psychiques, somatiques et à la déficience mène les professionnels à réadapter régulièrement l'accompagnement des personnes accueillies. Cette

année l'accent est mis sur la mobilité : mise en œuvre sur le FAM du projet sport adapté en collaboration entre l'éducatrice sportive du Comité Départemental du Sport Adapté de Lozère, d'un kiné libéral intervenant au sein de l'établissement et des infirmiers. En parallèle un aide-soignant du FAM propose de petits parcours moteurs, jeux de balles ou "chamboule-tout". La motricité, la mobilité sont travaillées de façon très ludique et chacun entretient avec ses capacités du moment, (parfois du jour) ses possibilités physiques, le tout soutenu avec l'aide du centre d'appareillage

et du matériel facilitateur. La chance et l'opportunité pour les personnes accueillies de vivre dans le cadre de Saint Héliion à proximité d'un grand parc permet à chacun de faire sa petite balade quotidienne au bras de l'accompagnant... ou pas. Un projet de circuit adapté verra le jour en 2020.

MOBILISER ET VALORISER LES COMPÉTENCES

Une partie du public que nous accueillons dans les foyers Lucien Oziol et l'Horizon vient du milieu de l'emploi accompagné ou souhaite accéder à une activité professionnelle.

Mais d'autres personnes qui ne sont pas dans cette situation peuvent bénéficier aussi d'une reconnaissance de leurs savoir faire. L'engagement du foyer l'Horizon dans le dispositif de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP) sera coordonné avec le Foyer Lucien OZIOL. Ce dispositif permet à des personnes ne possédant pas les prérequis pour accéder aux systèmes traditionnels de validations d'envisager de nouvelles perspectives de reconnaissances et d'évolutions. Cette démarche viendra interroger les représentations que l'on peut avoir du travail et les attentes des résidents du foyer. Ce sera aussi un moyen de valoriser les personnes accueillies et les activités généralement proposées dans des établissements de type Foyer de vie, de repenser et structurer des processus d'apprentissages et des modalités d'accompagnement à partir de référentiels métiers. Deux professionnels du foyer ont d'ores et déjà suivi une formation d'encadrant technique (automne 2019)

avec l'Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) et se sont vus remettre leur attestation le 11 février 2020, en présence des représentants de la DIRECCTE OCCITANIE (unités Aveyron et Lozère). L'acquisition d'une compétence est reconnue par une attestation de réussite délivrée par l'AFPA.

PARTICIPER À LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE ET FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

L'évolution du public accueilli est un des principaux éléments d'analyse de l'activité des établissements. En effet, l'ancrage territorial se confirme



Espace de détente extérieur dans les Foyers

pour le Foyer Lucien Oziol avec, en 2019, 60% du public accueilli qui est originaire de la région Occitanie, dont 37% de lozériens. A ce titre, le partenariat pour la pérennisation d'un accueil de jour à Mende déjà engagé avec l'Association des Résidences Lozériennes d'Olt est un élément fort du projet d'établissement (le foyer l'Horizon possède 2 places d'accueil de jour). Ce projet de Centre d'Accueil et d'Activité de Jour (CAAJ) répond à une forte attente des Usagers, des familles et des représentants

légaux, mais il est aussi reconnu par les services du Conseil Départemental, de l'ARS Lozère et de la MDPH 48. Les réunions de suivi du projet avec l'ensemble des partenaires concernés vont dans le sens de la pérennisation de cette offre de service qui s'inscrit dans une réponse aux besoins identifiés sur le territoire.

EATU La Maison des Sources

L'Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence la Maison des Sources est ouvert depuis avril 2010.

EATU LA MAISON DES SOURCES

Directrice :

Séverine PLAGNES

Adresse : Quartier l'Empéry

48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 32 82 24

Mail : maisondessources@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 24 dont 2 d'urgence

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 297

Age moyen : 45 ans



Depuis 2015, à la faveur de l'obtention d'une autorisation de fonctionner à caractère expérimental pour une durée de 5 ans (Arrêté N°2015-698 du 16 mars 2015), le volet financier de l'établissement a largement évolué, et la nouvelle répartition de l'enveloppe Assurance Maladie a été entérinée par le CPOM 2020-2024. Ces 5 années passées ont également vu les accompagnements proposés s'étoffer, à la faveur d'une équipe renforcée dans sa technicité (ergothérapeute, éducatrice-spécialisée), enrichie par le savoir-faire des aidants familiaux, et soutenue par des formations adaptées.

DÈS LORS, IL IMPORTAIT DE PROPOSER UNE ÉVALUATION DE CE DISPOSITIF AFIN D'ASSURER LA PÉRENNITÉ DU CARACTÈRE EXPÉRIMENTAL DE LADITE AUTORISATION. L'OBSERVATION DES ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS LAISSE À PENSER QUE LES OBJECTIFS FIXÉS ONT ÉTÉ ATTEINTS :

- **La viabilité du dispositif 100% accueil temporaire a été prouvée : un taux d'occupation de 81,16% a été réalisé, soit largement supérieur aux moyennes relevées par la DGCS en 2017 pour ce type d'accueil.**

Une marge de progression a toutefois été envisagée dans le cadre de notre C.P.O.M. (2020-2024) qui prévoit que soit atteint un taux de 85% d'activité.

- **L'hétérogénéité des publics est effective, tant sur le plan de la situation des personnes que sur le plan des pathologies et/ou déficiences rencontrées. Les situations des personnes accueillies, leur parcours de vie, sont**

également très disparates, et ont exigé de l'équipe de professionnels, ici plus qu'ailleurs, de l'adaptabilité et de la personnalisation dans les accompagnements.

Notre établissement permet aux personnes du domicile de maintenir autant que possible ce choix de vie, et aux personnes d'institutions, qu'elles soient hospitalières ou médico-sociales, de se confronter à d'autres situations et d'autres pathologies. Cette mixité ne génère pas de tensions particulières, si ce n'est celles que l'on peut rencontrer communément dans les lieux qui favorisent la mixité sociale. À l'heure de la promotion d'une société inclusive, la Maison des sources propose des conditions de vie collective où chacun, quel qu'il soit, peut faire valoir ce qu'il est, s'exprimer selon des formes très variées, et permettre à l'autre d'en faire autant.

Ce dispositif si singulier est une proposition de réponse à la question *"comment faire collectif quand on est tant différent(e)s ?"*.

- **S'agissant des 2 places d'urgence, une réponse adaptée est apportée aux personnes porteuses de handicap, vivant à domicile, dans des contextes où le fait générateur de l'accueil est souvent préoccupant et dans tous les cas inattendu.** Si nous enregistrons des variations importantes sur leur occupation, notons que l'ensemble des demandes est étudiée à la lumière de la définition conconstruite au fil des dix années d'ouverture pour ce concept non identifié d'urgence médico-sociale, et que les refus

opposés le sont essentiellement en raison d'exigences de soins (psychiatriques ou somatiques). Avec ces 2 places d'urgence, c'est sur les axes essentiels des politiques publiques du secteur que la Maison des sources agit : éviter, autant que faire se peut, les ruptures de parcours, favoriser le répit des aidants, permettre le maintien au domicile, créer des nouvelles formes de coopération entre les secteurs sanitaire et médico-social...

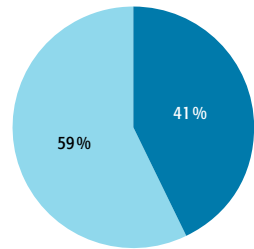
Il s'agit désormais, pour nos autorités de tutelles, de placer l'établissement dans la catégorie adaptée (Établissement médicalisé partiellement ou en totalité, Établissement non médicalisé, Établissement expérimental), et ce n'est pas chose aisée.

À la Maison des sources, nous pensons qu'une modalité d'accueil temporaire exclusif est essentielle pour toutes les personnes porteuses de handicap, quelles que soient leurs situations et leurs pathologies. Ce modèle devrait, à l'avenir, bénéficier d'une autorisation ad hoc, qui facilitera son développement.

L'équipe, dans son ensemble, convaincue du bien-fondé de ce dispositif, enrichie de 10 années d'expérience, et curieuse des rencontres à venir, est d'ores et déjà opérationnelle pour promouvoir cette forme d'accueil. Formés à la prise de parole, et disposés à transmettre au plus grand nombre les connaissances acquises collectivement, les professionnels de la Maison des sources sont la preuve de l'existence d'une culture d'accompagnement spécifique à l'accueil temporaire.

EATU

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

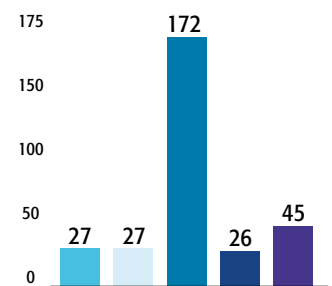
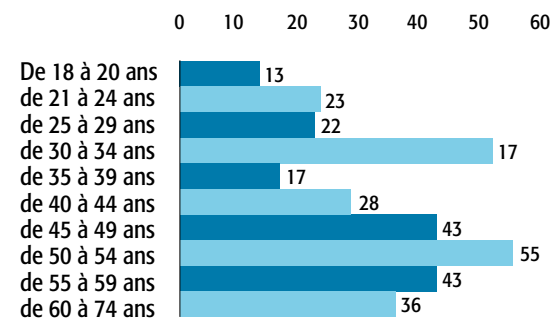


Genre des Usagers accueillis

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	122	41,08%
Homme	175	58,92%

Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
de 18 à 20 ans	13	4,38%
de 21 à 24 ans	23	7,74%
de 25 à 29 ans	22	7,41%
de 30 à 34 ans	17	5,72%
de 35 à 39 ans	17	5,72%
de 40 à 44 ans	28	9,43%
de 45 à 49 ans	43	14,48%
de 50 à 54 ans	55	18,52%
de 55 à 59 ans	43	14,48%
de 60 à 74 ans	36	12,12%



Origine des Usagers

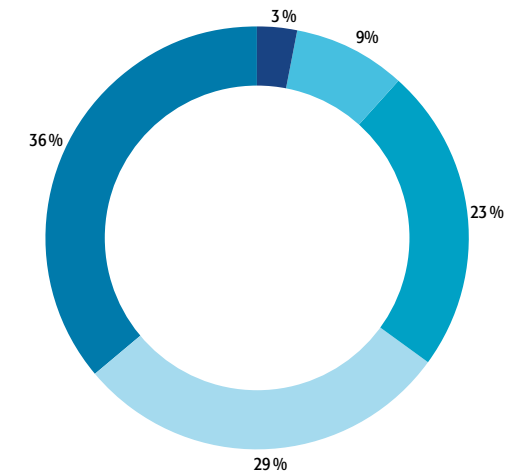
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	27	9,09%
Départements Limitrophes	27	9,09%
Région Occitanie (hors Lozère)	172	57,91%
Départements de proximité	26	8,75%
Autre	45	15,15%

Temps d'accompagnement

Durée moyenne des séjours	1 à 8 jours	9 à 15 jours	16 à 35 jours	36 à 56 jours	57 à 90 jours	+ de 91 jours
Nombre de personnes concernées	449	230	53	0	0	0

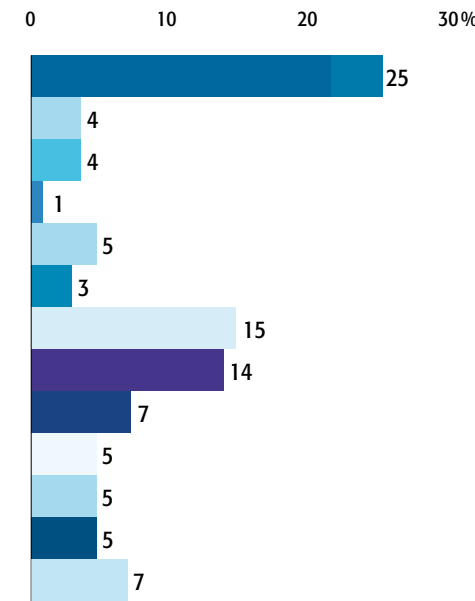
Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	8	3,28%
Cérébro-lésion	21	8,61%
Déficience intellectuelle	57	23,36%
Déficience motrice	70	28,69%
Troubles du psychisme	88	36,07%



Typologie des handicaps associés

Déficiences associées	Nombre	Pourcentage
Épilepsie	46	25,14%
GPE	7	3,83%
Addiction	8	4,37%
Dialyse	1	0,55%
Insuffisance rénale	9	4,92%
Stomie urinaire	6	3,28%
Insuffisance cardiaque	28	15,30%
Insuffisance respiratoire	26	14,21%
Diabète	12	6,56%
Déficience sensorielle	9	4,92%
Troubles endocriniens	9	4,92%
Troubles infectieux	10	5,46%
Troubles de la déglutition	12	6,56%



Pôle MAS

Les Maisons d'Accueils Spécialisées sont les institutions qui s'engagent auprès des personnes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et qui cherchent à leur proposer un soutien pour devenir des citoyens à part entière malgré cette caractéristique.

MAS AUBRAC

Directeur :

Yohan PEYROUSE

Adresse : Route de Combret
48340 SAINT-GERMAIN DU TEIL

Tél : 04 66 32 60 10

Mail : aubrac@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 56

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 55

Age moyen : 51,88 ans



MAS D'ENTRAYGUES

Directeur :

Patrick PAULHAC

Adresse : 4 route des Estradasses – Chirac
48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tél : 04 66 42 68 00

Mail : entraygues@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 60

Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 58

Age moyen : 55 ans



MAS LA LUCIOLE

Directeur :

Didier MALIGE

Adresse : Route de Cadenet
48340 SAINT-GERMAIN DU TEIL

Tél : 04 66 32 60 24

Mail : luciole@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 60

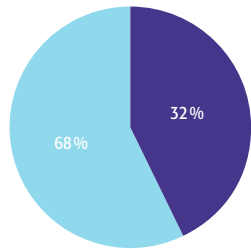
Nombre de personnes accompagnées en 2019 : 58

Age moyen : 61,3 ans



Pôle MAS

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

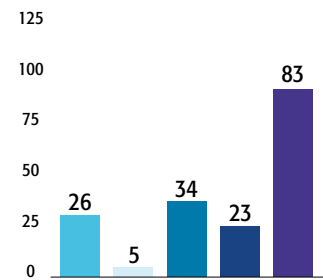
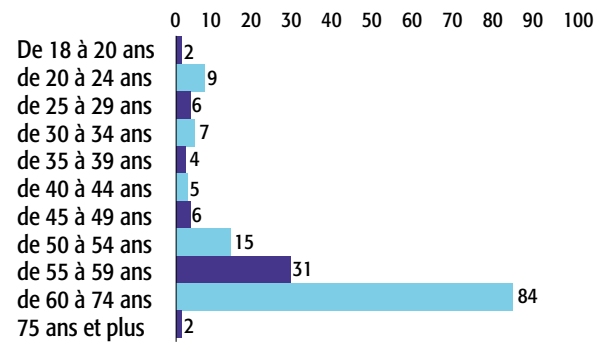


Genre des Usagers accueillis

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	54	32%
Homme	117	68%

Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
De 18 à 20 ans	2	1%
de 20 à 24 ans	9	5%
de 25 à 29 ans	6	4%
de 30 à 34 ans	7	4%
de 35 à 39 ans	4	2%
de 40 à 44 ans	5	3%
de 45 à 49 ans	6	4%
de 50 à 54 ans	15	9%
de 55 à 59 ans	31	18%
de 60 à 74 ans	84	49%
75 ans et plus	2	1%



Origine des Usagers

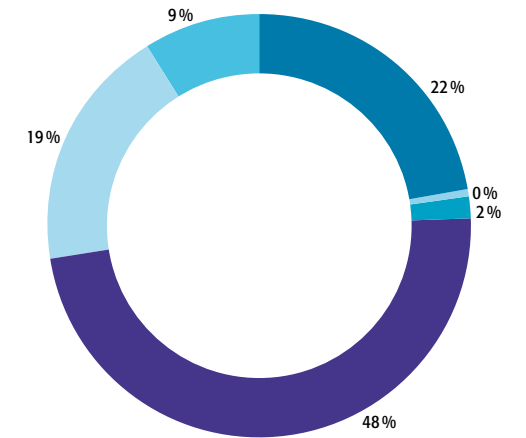
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	26	15,21%
Départements Limitrophes (hors Région)	5	2,92%
Région Occitanie (hors Lozère)	34	19,88%
Départements de proximité	23	13,45%
Autre	83	48,54%

Temps d'accompagnement

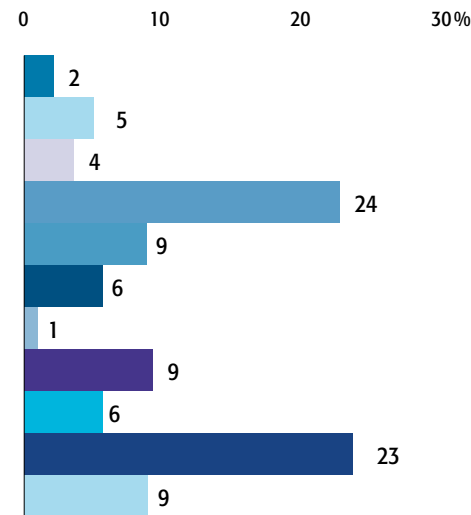
Durée moyenne des séjours	Inférieur à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	Supérieur à 30 ans
Nombre de personnes concernées	34	19	16	10	92

Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	38	22,22%
Autre type de déficience	1	0,59%
Cérébro-lésion	3	1,75%
Déficience intellectuelle	82	47,95%
Polyhandicap	32	18,71%
Troubles du psychisme	15	8,77%



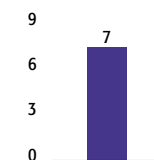
Typologie des handicaps associés



Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	16	2,33%
Autre type de déficience	35	5,10%
Cérébro-lésion	29	4,22%
Déficience du langage et des apprentissages	170	24,71%
Déficience intellectuelle	64	9,30%
Déficience motrice	42	6,11%
Déficience auditive	7	1,02%
Déficience motrice	63	9,16%
Déficience visuelle	38	5,52%
Troubles du comportement et de la communication	160	23,26%
Troubles du psychisme	64	9,30%

Sorties définitives

Sortie définitive	2019
Décès	7



Zoom sur LE PÔLE MAS

Particulièrement engagées auprès des personnes les plus fragiles, les Maisons d'accueil spécialisées mobilisent les moyens nécessaires pour éviter la monotonie au quotidien tout en proposant une action médico-sociale adaptée au plus près des besoins de chacun.



Usager de MAS bénéficiant de la piscine associative à St Germain du Teil

Enrichissement des journées

L'Association le Clos du Nid a donné comme grande orientation de l'année 2019 (qui se poursuivra bien évidemment dans la durée), l'enrichissement des journées des Usagers. Cet engagement à donner de la vie au quotidien des personnes les plus fragiles a permis de mieux repérer le panel des actions d'animation déployées auprès des Usagers de MAS. Petit tour d'horizon d'exemples d'actions au sein des institutions du Clos du Nid en 2019 :

MAS La Luciole :

En 2019, nous avons finalisé l'équipement de la salle Snoezelen, et permis à plusieurs professionnels de se former à l'utilisation de cet outil. Notre pôle activité se pérennise dans le temps et s'enrichit de nouvelles activités comme par exemple le cimgo, ou encore des reportages photos, activités fortement appréciées par les Usagers. Notre volonté est

d'associer ponctuellement le plus grand nombre de professionnels à ce pôle animation qui, à ce jour, ne compte qu'un seul moniteur. Des restructurations à venir devraient permettre de le renforcer dans le courant 2020. En fin d'année, nous avons également répondu favorablement à une sollicitation du Comité départemental du sport adapté dans le cadre du plan national Sport et Santé. Un projet Sport et Santé est donc lancé au sein de l'établissement. Ce projet a été l'occasion de relancer l'action sportive par un rapprochement avec l'association sportive de sport adapté de la MAS Aubrac. Cela devrait nous permettre de mutualiser nos moyens et de rendre plus dynamique cette association sportive.

MAS d'Entraignes :

La volonté d'enrichir les journées à la MAS Entraignes s'est vérifiée, tout au long de l'exercice 2019, par l'organisation de nombreuses activités et sorties à visées thérapeutique, éducative, occupationnelle, ainsi que par un quotidien repensé, dans une dynamique d'apprentissage, en prenant appui sur le développement d'outils de structuration temporelle et de communication visuelle. Le pôle animation est venu élargir cette offre en amplifiant les activités proposées que ce soit sur des temps ouverts à tous en salle d'animation, soit lors d'activités individuelles ou de groupes mises en place en cohérence avec le projet des personnes. De nouveaux espaces ont été créés ou améliorés tels qu'une salle Snoezelen, une salle sensorielle et un atelier pour des accompagnements



Atelier conte lors de la fête de l'été à la MAS Aubrac

individuels avec un côté dédié aux apprentissages et un autre à la création d'ateliers type "Montessori". Enfin, un comité des fêtes, toujours plus actif, composé de professionnels volontaires a proposé diverses manifestations culturelles, ludiques, festives tout au long de l'année permettant de développer le projet de vie sociale des personnes accueillies mais aussi distraire la vie institutionnelle et s'ouvrir sur l'extérieur.

MAS Aubrac :

En 2019, de nombreux projets sont venus agrémenter le quotidien des Usagers pour compléter l'offre d'animation déjà existante. Il s'agit d'abord de la création d'un espace

musical structurant les rythmes de la journée dans une dimension individuelle et collective. La musique est un vecteur particulièrement intéressant, garantissant une émotion partagée par tous les écoutants, au-delà du handicap. Ainsi, à heure fixe, une sélection musicale élaborée par un acteur majeur de la culture du territoire départemental (les Scènes croisées) est diffusée dans les espaces collectifs, assurant l'accès à une programmation à la fois diversifiée et de grande qualité. Puis, chacun a la possibilité d'accéder individuellement à des sessions d'écoute grâce à un dispositif audio spécifique. 2019 est également marquée par la création par chaque lieu de vie, d'une

DR



Utilisation des signes pour échanger avec les personnes n'accédant pas à la parole

animation régulière et thématique qui est accessible à l'ensemble des Usagers de l'institution. 5 nouveaux supports venant compléter l'offre d'animation, via une diffusion cinématographique, une action culturelle, un apéritif dominical, une activité sportive dans les parcours santé du territoire ou encore une activité de création manuelle. Enfin, 2019 a vu la création d'une unité dédiée à l'expérimentation de la mise en œuvre de la méthode Montessori auprès des personnes en situation de handicap. Après une structuration en 2019, les actions seront déployées à compter de 2020.

Individualisation de l'accompagnement

L'association le Clos du Nid est particulièrement attachée à individualiser au plus près des besoins de chacun l'action

médico-sociale. Ainsi, il est recherché en continu l'évolution des prestations proposées en se basant sur les besoins émergents mais aussi sur les techniques nouvelles qui peuvent apparaître. Ce travail demande un investissement majeur des énergies de chaque acteur pour faire preuve d'ingéniosité pour trouver la bonne réponse, au bon moment. Cela s'apparente à du sur-mesure, l'association le Clos du Nid refusant les approches standardisées qui ne répondent pas aux besoins particuliers de chaque individu. Accueillant un public pour qui les besoins sont particulièrement spécifiques et demandent une réponse experte, les MAS de l'Association le Clos du Nid ont développé une capacité à répondre de manière très individualisée à chaque Usager. La difficulté majeure pour les MAS est

d'évaluer le besoin. En effet, une des caractéristiques des usagers accompagnés par nos institutions est que leur communication est altérée voire quasi inexistante. C'est sur la base d'une expérience accumulée depuis des décennies que les professionnels, étayer par les techniques nouvelles d'évaluation, arrivent à déceler les besoins de chacun et à mobiliser des moyens variés pour y répondre.

MAS La Luciole :

Quand des Résidents invitent une équipe toute entière à se mobiliser et à faire évoluer ses compétences : Mme C., accueillie à la Luciole depuis quelques mois, n'accède pas au langage verbal, mais présente une bonne communication réceptive et est facilement dans l'interaction. Il a été identifié dans le cadre de l'élaboration de son projet personnalisé que

l'utilisation du Makaton pourrait enrichir les possibilités de communication de Mme C. En parallèle, l'accueil d'un jeune stagiaire pratiquant le Makaton au sein de son IME de rattachement a été l'occasion de voir la mise en pratique de cette méthode et de sensibiliser le personnel à son intérêt pour échanger. Depuis, psychologue, ergothérapeute et psychomotricienne animent chaque semaine un atelier pratique, ouvert à tous les professionnels qui, progressivement, se forment à cette "langue des signes simplifiée".

MAS d'Entraygues :

L'accueil de personnes présentant des TSA à la MAS Entraygues nous a mené à aller plus loin dans l'individualisation de l'accompagnement. En 2019, nous avons priorisé la participation effective de l'adulte autiste aux décisions qui le concernent en valorisant son statut d'adulte. Le respect de sa personnalité, de ses habitudes, de ses centres d'intérêts en favorisant l'expression de ses choix ont fait l'objet d'une adaptation majeure des pratiques professionnelles. La totalité des professionnels de la MAS Entraygues ont suivi une formation de 35 h à cet effet au travers des stratégies éducatives d'accompagnement pour les personnes autistes adultes en insistant sur le déploiement de moyens de communication adaptée tout en adoptant une démarche partant des capacités et compétences de la personne.

MAS Aubrac :

La question de la participation des Usagers est particulièrement sensible à la MAS Aubrac, dont les Usagers présentent des empêchements



Moment de réalisation créative d'une Usager de MAS

majeurs à l'expression d'un choix. C'est toute la qualité de l'action de cette institution de mobiliser des moyens importants pour essayer de faire émerger ce choix. Le travail en 2019 sur le Projet d'établissement a permis de structurer la démarche de Communication Alternative Améliorée (CAA). Il s'agit pour chaque Usager de trouver des outils

qui lui permettront de s'exprimer, à sa manière. Pas de dogmatisme en terme d'outils, toutes les possibilités sont envisagées, notamment à partir de ceux qui ont pu être déployés par les établissements et services ayant déjà accompagnés les Usagers concernés (Makaton, PECS, supports divers, langage signé, expression corporelle, etc.).

Partenaire GHT 48

Les GHT sont nés en 2016 de la loi de modernisation du système de santé. Ils visent à mutualiser les moyens des établissements publics de santé d'un même territoire afin d'assurer une égalité d'accès à des soins de qualité, la complémentarité des services proposés ainsi que la fluidité et la graduation des parcours entre les différents partenaires de ces regroupements.



Le Groupement Hospitalier de Territoire de la Lozère, animé par l'Hôpital Lozère, implique les acteurs du médico-social dans ses travaux.

Les GHT s'organisent sous le contrôle des ARS, regroupent différents types d'établissements (Hôpitaux, SSR) et peuvent associer à leurs travaux les établissements médico-sociaux dans le but d'établir un "projet médical partagé" et un dossier patient unique mais aussi de mettre en commun un certain nombre de fonctions support. A l'heure actuelle, en France, 898 hôpitaux participent à 136 GHT dont la taille varie de 2 à 20 établissements pour des territoires allant de 100 000 à 2 millions d'habitants.

En Lozère, le GHT-48 a été créé en 2016 à l'initiative du Centre Hospitalier de Mende. Il regroupe actuellement les 6 hôpitaux et les 8 EHPADs publics du département. Il a, dès sa création associé à ses travaux le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale du Handicap (GCSMS) des établissements et services du handicap de Lozère, créé en 2008, et dont l'administrateur est actuellement Monsieur Julien,

Directeur Général du "Clos du Nid". Dans le souci de combiner l'approche populationnelle à celle concernant les grandes pathologies, le collègue médical du GHT a été organisé autour de 5 filières :

- personnes âgées
- personnes en situation de handicap
- psychiatrie et addictologie
- maladies chroniques et cancer
- femmes, enfants et précarité.

En tant que membre du collège médical du GHT-48, le Professeur Boulenger, médecin conseiller technique du "Clos du Nid", assure la coordination de la filière handicap et participe avec d'autres professionnels de l'association aux groupes mis en place pour développer les projets collaboratifs du GHT. Les échanges réalisés dans le cadre de ces groupes ont déjà abouti à plusieurs réalisations concrètes, notamment :

- la mise en œuvre d'une filière de diagnostic et de prise en charge des Troubles du

- Spectre Autistique (TSA)
- l'organisation d'une filière de consultation dédiée aux personnes en situation de handicap "Handiconsult 48"
- le renforcement des liens de nos établissements avec le service des urgences du CH de Mende.

1. Une équipe associée au Centre de Ressource Autisme (CRA) du CHU de Montpellier

a été constituée, par redéploiement, dans le cadre du pôle enfance du "Clos du Nid". Cette équipe, en collaboration avec le CAMPS du CH-48 et l'EPSM François Tosquelles, réalise l'évaluation, le diagnostic précoce et l'orientation des enfants et adolescents présentant des TSA ainsi que le support et l'accompagnement de leurs aidants familiaux. Dans ce but, une campagne d'information destinée aux professionnels de 1^{er} ligne de Lozère (médecins généralistes, infirmiers, psychologues) a été organisée fin 2019 dans le but de les sensibiliser à la reconnaissance des premiers symptômes de ces troubles. Parallèlement, un projet de plateforme 48 de diagnostic et d'orientation des Troubles du Neuro Développement (ensemble de troubles d'origine périnatale auquel appartiennent les TSA et qui entraînent une altération du développement de certaines fonctions du système nerveux central) chez les enfants de

0 à 6 ans, a été élaboré avec les mêmes partenaires en même temps qu'un groupe de travail a été mis en place dans le but d'améliorer la prise en charge des TSA chez les adultes, notamment ceux accompagnés par les établissements médico-sociaux.

2. Un circuit de consultation réservé aux personnes en situation de handicap (Handiconsult 48)

géré par une infirmière coordinatrice du CH-48 dédiée à cette tâche permet l'organisation de consultations spécialisées sur les sites de Marvejols et de Mende en tenant compte des problèmes d'accessibilité, d'autonomie et de communication des personnes concernées. Pour les équipes infirmières du "Clos du Nid", la possibilité de se référer à une interlocutrice stable a permis de considérablement améliorer l'accès et l'accueil de nos Usagers dans le sanitaire ainsi que la fluidité de leurs parcours y compris pour des urgences mineures.

3. Un lien renforcé avec les urgences du CH de Mende

par la généralisation d'un dossier de liaison avec ce service, l'établissement en commun de fiches-réflexe pour les situations d'urgence et la mise en œuvre d'échanges de pratiques et d'expérience par le biais de stages qui ont permis à nos

équipes de mieux appréhender l'organisation et les contraintes de ce service hospitalier auquel nos établissements ont fréquemment recours. A l'heure actuelle l'ensemble des infirmiers du Clos du Nid a pu bénéficier de la formation aux gestes d'urgence dispensée par le CH-48. Parallèlement à ces projets, certains professionnels du "Clos du Nid" participent régulièrement aux réunions des commissions pluridisciplinaires en charge de problèmes spécifiques tels que la douleur, l'hygiène et la qualité/sécurité des soins et un travail de réflexion important a été initié en collaboration avec la cellule Qualité du CH-48 afin d'améliorer le signalement et la gestion des événements indésirables au sein de nos établissements. Une réflexion commune est également menée dans le cadre du GHT concernant l'utilisation des moyens modernes de télémédecine. Enfin, les établissements participants au GCSMS ont pu également bénéficier des avancées réalisées au niveau des autres filières du GHT : en 2019, le projet DIABSAT, a par exemple, permis de faire intervenir sur l'ensemble du département une plateforme mobile destinée à assurer le diagnostic précoce des complications du diabète (cardio-vasculaires, neurologiques, ophtalmologiques, cutanées) chez les usagers de nos établissements atteints par cette maladie métabolique.

Des engagements pour une **qualité de vie**

Le Clos du Nid

Membre de :



Union Lozérienne
des Institutions
Sanitaires et Sociales

www.closdunid.asso.fr

Quartier de Costevieille

48100 Marvejols

Tél. : 04 66 32 03 11

Mail : contact@closdunid.asso.fr